



Le jardin de givre québécois enfin dévoilé *Cahier Livres*

GO LOGO

Entre l'art et la marque
Cahier Culture



www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 8

LE DEVOIR, LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JANVIER 2014

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

Le Cirque du Soleil cherche un nouvel élan

Après avoir brillé au firmament, le Cirque du Soleil a vécu en 2013 une saignée beaucoup plus profonde que les 400 pertes d'emplois déclarées. À l'aube de ses 30 ans, une nouvelle mue se dessine pour la compagnie qui a «réinventé le cirque» et transformé l'industrie québécoise du spectacle.

ISABELLE PARÉ

Le 16 janvier 2013. Une première éclipse majeure s'abat sur le Cirque du Soleil (CDS). La compagnie à succès, qui a fermé six de ses plus récentes productions à l'étranger, est heurtée de plein fouet. L'atmosphère est à couper au couteau au siège social du CDS, où sont convoqués les employés pour l'annonce de la mise à pied de 400 à 600 personnes.

Mais en fait, la blessure est beaucoup plus profonde. En trois ans, l'entreprise, qui comptait 5000 employés, s'est délestée d'environ 1000 employés permanents à travers le monde, confirme aujourd'hui le Cirque. Pour la deuxième fois de son histoire, le premier de classe qui a réinventé le cirque doit se réinventer lui-même.

VOIR PAGE A 12 : CIRQUE



Dossier · Les retombées de la comète. Montréal, métropole des arts vivants.

En avant, comme avant! Diversification et dilution à la mode Cirque du Soleil.

Pages A 6 et A 7



ALFREDO ESTRELLA AGENCE FRANCE-PRESSE

Revenu Québec est accusé de brimer les contribuables en faillite

La cour autorise contre l'agence un recours collectif concernant 39 000 personnes

BRIAN MYLES

Revenu Québec est aux prises avec un recours collectif qui pourrait grimper, en théorie, à plus de 200 millions de dollars, en relation avec une pratique discutable qui pénalise les contribuables en faillite.

La Cour supérieure a autorisé mardi une demande de recours collectif de Francis Brisebois, un ex-entrepreneur de la région de Québec. «On a eu un beau jugement, et on est très content», a dit son avocat, Patrick Bédard.

La cause concerne près de 39 000 particuliers et 2300 entreprises qui ont pris des arrangements avec leurs créanciers, depuis 2009, pour se retrouver ensuite aux prises avec un fisc gourmand. Le requérant réclame, pour chacun d'eux, 2500 \$ en dommages moraux et 2500 \$ en dommages punitifs, en plus du remboursement de montants qui auraient été saisis illégalement.

Des ententes approuvées en cour

Selon les allégués de la requête de M^e Bédard, Revenu Québec aurait passé outre les ententes approuvées par des tribunaux, contourné la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et commis des abus de droit et des outrages au tribunal. «Il s'agit d'une politique générali-

VOIR PAGE A 12 : RECOURS

AUJOURD'HUI



Politique · **Nouvel affrontement en vue entre Fatima Houda-Pepin et le Parti libéral?** La position du PLQ sur la charte ne correspondra pas aux exigences de la députée. *Page A 3*



Avis légaux..... C 9
Carrières..... C 4
Décès..... C 10
Mots croisés..... D 5
Petites annonces... C 10
Sudoku..... D 6

PASCAL-BUTE

Huit mois plus tard, l'heure de l'explication sonne enfin

JEAN DION

À la veille du fort prometteur duel qui les mettra aux prises samedi soir au Centre Bell, Jean Pascal a refusé de souffler mot tandis que Lucian Bute n'a pas mâché les siens en pronostiquant une «destruction» de son adversaire, contre lequel il a paradoxalement l'intention de ne faire «rien de spécial, juste boxer».

Il s'agit d'un combat très attendu qui devrait attirer plus de 20 000 spectateurs, un affrontement qu'on reluque en fait depuis plusieurs mois puisqu'il devait initialement avoir lieu en mai dernier mais avait dû être reporté en raison d'une blessure à une main de Bute. Cette semaine, à l'occasion de deux entraînements publics séparés et d'une conférence de presse commune, le ton a monté entre les deux gaillards aux personnalités opposées, et si l'enjeu en matière de ceintures demeure relatif — un titre WBC Diamond et un championnat nord-américain (NABF) des mi-lourds —, il se révèle lourd pour la suite des choses sur le plan individuel: le vainqueur pourra

VOIR PAGE A 12 : BOXE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Après la pesée officielle, Jean Pascal s'est baïllonné pour le traditionnel face-à-face, allusion à des propos de Lucian Bute selon lesquels il allait lui «fermer la gueule».

Stores de Qualité SUR MESURE FABRIQUÉ AU QUÉBEC L'Artisan du Store CLAUDE BOUCHARD 514-231-8677 418-654-8677 819-696-8677 www.storesdequalite.ca		SPÉCIAL-ACTUEL 50% ou INSTALLATION GRATUITE		ESTIMATION GRATUITE Résidentielle et commerciale	
OPAQUES, SOLAIRES ou TRANSLUCIDE • Stores motorisés • Toiles à rouleau • Stores romains • Panneaux coulissants • Stores horizontaux de voilage • Stores horizontaux de bois, de PVC, de métal • Stores verticaux PVC • Toiles pour verrière • Persiennes • Stores extérieurs • Toiles solaires	TOILES SOLAIRES • DÉCORATIVES • MOTORISÉES	STORES HORIZONTALS DE VOILAGE	STORES DE BOIS • TILLEUL SELECT • TEINTURE ESSUYÉE	PANNEAUX COULISSANTS OPAQUES, SOLAIRES ET TRANSLUCIDES	MONTRÉAL 514-231-8677 LAVAL 450-627-3716 LONGUEUIL 450-445-9829 QUÉBEC 418-654-8677 TROIS-RIV. 819-696-8677 REPENTIGNY 450-585-7577 TERREBONNE 450-437-4666 ST-SAUVEUR 450-227-7377 BROMONT 450-534-4377



Fonte de Prix

DÉPARTS DE MONTRÉAL • UNE SEMAINE • TOUT COMPRIS

COLLECTION POUR FAMILLES

« FORTEMENT RECOMMANDÉE PAR DES VACANCIERS AYANT VOYAGÉ AVEC SUNWING, LA COLLECTION D'HÔTELS EXCLUSIFS DE SUNWING POUR FAMILLES SAURA PLAIRE À TOUTE LA FAMILLE! »

CAYO SANTA MARIA ★★★★★PLUS Memories Paraiso Azul Beach Resort Suite junior balcon • 1, 8, 15 février	995\$
VARADERO Memories Varadero Beach Resort ★★★★★ Chambre Sunset terrasse vue jardin • 3, 10, 17 fév.	1045\$
CAYO COCO Memories Flamenco ★★★★★PLUS Suite junior balcon vue jardin • 5, 12 fév.	1045\$
HOLGUIN ★★★★★ smile Blau Costa Verde Beach Resort Chambre plus • 9, 15, 20 fév.	1045\$
PUERTO PLATA ★★★PLUS smile Viva Wyndham Tangerine Chambre supérieure • 2, 6, 13 fév.	1095\$
PANAMA ★★★★★PLUS smile Sheraton Bijao Beach Resort Panama Chambre deluxe vue jardin • 7, 14, 21 février	1295\$
RIVIERA NAYARIT ★★★★★PLUS smile Grand Palladium Vallarta Chambre deluxe • 8, 22 février	1355\$
IXTAPA smile Azul Ixtapa Resort ★★★★★ Chambre deluxe vue mer • 18, 25 fév.	1355\$
HUATULCO smile Barcelo Huatulco Beach ★★★★★ Chambre supérieure • 18, 25 fév.	1445\$
PUNTA CANA ★★★★★PLUS Memories Splash Punta Cana Chambre économique • 7, 14, 21 février	1495\$
SAINT-MARTIN smile Sonesta Maho Beach Resort & Casino ★★★★★ Chambre deluxe • 20 et 23 février	1645\$
ARUBA ★★★PLUS smile Holiday Inn Resort & Spa Chambre supérieure • 3, 10, 17 février	1795\$

COLLECTION POUR ADULTES

« UNE COLLECTION SUPÉRIEURE DE VACANCES CONÇUES POUR ADULTES SEULEMENT, FORTEMENT RECOMMANDÉE PAR DES VACANCIERS AYANT VOYAGÉ AVEC SUNWING, DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT AVEC SUNWING »

CANCUN ★★★★★PLUS Relax Grand Oasis Viva Chambre Ocean Spice • 11, 18, 20, 24, 25 février	1145\$
VARADERO smile Melia Las Antillas ★★★★★PLUS Suite junior économique • 11, 18, 25 février	1295\$
JAMAÏQUE Grand Lido Negril ★★★★★ Suite junior deluxe vue mer • 15 et 21 février	1695\$
HUATULCO ★★★★★ Relax Secrets Huatulco Resort & Spa Suite junior face à la mer • 18, 25 février	1695\$
SAINT-MARTIN ★★★★★ Relax Sonesta Great Bay Beach Resort Chambre deluxe vue sur l'île • 20, 23 février	1795\$

AUTRES HÔTELS POPULAIRES

MANZANILLO DE CUBA Club Amigo Marea del Portillo ★★★ Chambre supérieure forfait VIP • 12, 19 février	745\$
SANTA LUCIA Gran Club Santa Lucia ★★★ Chambre • 5, 12, 19 fév.	745\$
SANTIAGO DE CUBA Club Amigo Carisol Los Corales ★★★ Chambre • 12 et 19 février	745\$
LA CEIBA ★★★★★ smile Palma Real Beach Resort & Villas Chambre Palma vue montagne sans balcon 3, 10, 17, 24 février	1095\$
LOS CABOS Riu Santa Fe ★★★★★PLUS Chambre • 6, 13, 20 février	1295\$
PUNTA CANA Natura Park Eco Resort & Spa ★★★★★ Chambre • 4, 11, 18 février	1395\$
RIVIERA MAYA Barcelo Maya Beach & Caribe ★★★★★ Chambre supérieure • 3, 10, 17, 24 février	1445\$

Départs de Montréal. Offre valide pour des nouvelles réservations seulement. Les prix sont par personne, en occupation double, pour des forfaits vacances de 7 nuits (sauf indication contraire) incluant les taxes et frais relatifs au transport sauf la taxe locale payable au départ de certaines destinations (Cuba 25 CUC, RD 305 US, Costa Rica 285 US, Panama 405 US). Les sièges aux prix ci-haut sont limités, la capacité est contrôlée et est disponible au moment de l'impression. Les prix n'incluent pas la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages de 2,00\$ par tranche de 1 000\$ de services achetés. Vols opérés par Sunwing Airlines ou Travel Service. Le service en vol varie selon les horaires de vol. Pour les modalités et conditions complètes, veuillez vous référer à la brochure Vacances Sunwing 2013/2014. Titulaire d'un permis du Québec. | 18012014



ACTUALITÉS

VOYAGE EN ISRAËL

Harper exclut le mot « colonie » de son vocabulaire

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Le premier ministre Stephen Harper s'envole ce samedi pour son premier voyage en Israël avec une importante délégation composée de ministres, d'élus et de gens d'affaires. Mais une chose ne fait pas partie de son bagage: le mot « colonisation ». Si officiellement le Canada considère encore les colonies juives en territoires occupés comme illégales, le gouvernement de M. Harper, et le porte-parole du premier ministre, refuse désormais d'utiliser ce mot, et encore moins de le qualifier.

Les colonies sont au cœur des tensions qui animent le Moyen-Orient. Sur une base régulière, Israël annonce la construction d'habitations dans les territoires qu'il occupe illégalement, selon le droit international, depuis 1967. Cette colonisation contribue à diminuer la superficie du territoire que pourrait un jour revendiquer un futur État palestinien et est à ce titre régulièrement condamnée par la communauté internationale. Le Canada, lui, ne les a plus condamnées par la voix de ses politiciens depuis que Stephen Harper est en poste. Alors, à la veille de ce voyage au Moyen-Orient, le Canada demande-t-il toujours à Israël de cesser la colonisation?

Au cours d'une séance d'information préalable au voyage de M. Harper, son porte-parole, Jason MacDonald, a obstinément refusé de répondre à cette question. Il a répété des dizaines de fois que « le premier ministre a été clair que les actions unilatérales par l'une ou l'autre des parties ne permettent pas d'atteindre les objectifs que j'ai exposés [de la création de deux États] ». Il a répété *ad nauseam* l'expression « action unilatérale », mais en refusant toujours de dire si la colonisation constituait une telle action. « Une action unilatérale est une action qui n'a pas été négociée », s'est borné à dire Jason MacDonald. Il a aussi souvent indiqué que « ces questions feront l'objet d'une négociation entre les deux parties », laissant entendre par là que l'occupation illégale de territoires pouvait faire l'objet de tractations valides.

Ambiguïté

Le hic, c'est que le site Internet du ministère des Affaires étrangères indique que « le Canada ne reconnaît pas le contrôle permanent exercé par Israël sur les territoires occupés en 1967 » et que « les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés sont contraires à la quatrième Convention de Genève ». Le site Internet est-il encore valide? ont demandé les journalistes. « La politique du Canada est celle que le premier ministre a énoncée », a répondu Jason MacDonald.

Selon le professeur de l'UQAM Rachad Antonius, sociologue spécialiste du Moyen-Orient, cette ambiguïté est volontaire. « Stephen Harper n'est pas contre l'annexion et les colonies, mais il ne peut pas le dire officiellement car cela irait à l'encontre du droit international.

Les juristes du ministère des Affaires étrangères ne permettraient pas qu'un gouvernement aille autant à l'encontre du droit international. » Selon lui, le refus des politiciens conservateurs de prononcer eux-mêmes la politique écrite du Canada sert à mettre de la pression sur les Palestiniens.

« La stratégie consiste à tordre le bras des Palestiniens pour qu'ils en arrivent eux-mêmes à signer un accord accordant à Israël le contrôle des territoires colonisés. » Les références répétées à la « négociation » lorsqu'on interroge le gouvernement sur la colonisation semblent avaliser la théorie du professeur Antonius.

M. Antonius rappelle que cette quatrième Convention de Genève à laquelle le site du ministère fait référence stipule qu'en droit international, une puissance occupante ne peut pas installer sa propre population sur le territoire qu'elle occupe ni ne peut en expulser la population originale. M. Antonius rappelle qu'il y a maintenant environ 360 « checkpoints » sur le territoire palestinien, qui « découpent la Cisjordanie en 64 petits morceaux et empêchent les Palestiniens de circuler d'un morceau à l'autre ».

Premier voyage

Bien que le gouvernement conservateur ait affiché un appui indéfectible à l'État d'Israël, c'est la première fois que Stephen Harper s'y rend. Il arrivera dimanche en Israël et y restera jusqu'à mercredi, avec un hiatus le lundi pour se rendre en Cisjordanie rencontrer le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Il rencontrera le président et le premier ministre israéliens, Shimon Peres et Benjamin Netanyahu. Il s'adressera à la Knesset, une première pour un premier ministre canadien. M. Harper se rendra aussi dans la vallée de Houla pour l'inauguration d'une réserve ornithologique qui portera son nom. Il recevra également un doctorat honorifique de l'Université de Tel-Aviv. Il terminera son voyage par un passage de trois jours en Jordanie, où il rencontrera le roi Abdallah II et le premier ministre.

Pour l'occasion, le premier ministre sera accompagné d'une très importante délégation dont on refuse pour l'instant de dévoiler la composition complète. Tout au plus sait-on que les ministres John Baird, Christian Paradis, Ed Fast, Jason Kenney et Joe Oliver seront de la partie, tout comme le président du Centre consultatif des relations juives et israéliennes, Shimon Fogel. Une trentaine de personnes du milieu des affaires et d'autres intervenants interpellés par la question du Moyen-Orient seront aussi de la partie, selon le réseau CTV. Le chiffre de 200 participants au total a circulé, mais le porte-parole du premier ministre a indiqué qu'il « est peut-être un peu élevé ». Tous ces gens voyageront aux frais du gouvernement.

Le Devoir

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

Nouvel affrontement en vue entre Fatima Houda-Pepin et le Parti libéral?

JOCELYNE RICHER
à Québec

Tout indique qu'un nouvel affrontement se prépare entre le Parti libéral du Québec (PLQ) et la députée Fatima Houda-Pepin, sur la position du parti en matière de laïcité de l'État, selon ce qu'a appris La Presse canadienne.

Le comité chargé de préparer un rapport sur la question, dirigé par le député Gilles Ouimet, prévoit de conclure ses travaux samedi, lors d'une ultime rencontre à Montréal, avant de faire entériner la nouvelle position du parti par les députés libéraux lundi après-midi, à Québec, à l'occasion d'un caucus spécial. Il est prévu que la députée assiste à ces deux rencontres.

D'après les informations recueillies de diverses sources proches du dossier, la position globale qui sera adoptée par le parti ne répondra pas aux exigences formulées en novembre par la députée de La Pinière, au moment où elle avait dénoncé publiquement la position libérale sur les signes religieux et le tchador, qu'elle jugeait contraire au principe de l'égalité des femmes et à l'approche traditionnelle de son parti quant à l'équilibre entre droits individuels et droits collectifs. « Il est permis d'interdire quand l'intérêt public l'exige », écrivait-elle alors, en rappelant qu'un gouvernement libéral avait déjà dans le passé accepté de limiter les droits pour le bien commun.

Pas d'interdiction

Or le PLQ de Philippe Couillard a choisi de s'en tenir à la ligne dure sur la question des droits de la personne et de la liberté religieuse: pas question d'adhérer à une logique d'interdiction des signes religieux, même pour les employés de l'État ayant un pouvoir coercitif (policiers, agents correctionnels et juges). M^{me} Houda-Pepin tenait pourtant mordicus à cette limitation. Au moment de sa sortie publique, M. Couillard avait réagi en acceptant d'examiner cette question, pour autant que la Charte des droits soit respectée. Mais le comité a cherché en fait à contourner le problème, sans jamais vraiment envisager la possibilité d'interdire quoi que ce soit à qui que ce soit, confirme une source.

Seule exception jugée acceptable par les libéraux: le visage devra être découvert, pour des raisons de sécurité, d'identification et de communication. En remaniant l'essentiel du projet de loi 94, déposé en 2010 par l'ex-ministre Kathleen Weil mais jamais adopté, on veut privilégier pour les signes religieux — dont le tchador — une approche basée sur les demandes d'accommodement, en fixant des balises qui permet-



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
En novembre, M^{me} Houda-Pepin avait accepté de rentrer dans le rang en posant quelques conditions qui ne semblent pas se retrouver dans la position officielle du parti.

Divergences autour du ministre St-Arnaud

La première semaine d'audiences en commission sur le projet de charte des valeurs québécoises s'est conclue avec deux demandes contradictoires. L'organisme Québec inclusif a demandé vendredi à la première ministre Pauline Marois d'enlever au ministre Bernard Drainville la responsabilité de ce dossier et de le confier à son collègue de la Justice, Bertrand St-Arnaud. Selon l'organisme, Bernard Drainville ne comprend pas les aspects juridiques de son projet de loi et s'avère incapable de saisir le climat qui existe au Québec depuis le dépôt du projet de loi 60. Au cours de la journée, le critique libéral en matière de justice, Gilles Ouimet, a au contraire lancé un ultimatum au ministre St-Arnaud. Il exige la divulgation des avis juridiques sur lesquels le gouvernement Marois s'appuie pour démontrer la légalité de son projet de charte. « Qu'il les dépose ou qu'il cède sa place! », a-t-il déclaré. M. St-Arnaud a refusé d'accéder à la demande de son adversaire politique en expliquant que les avis juridiques du gouvernement sont « visés par le secret professionnel ». Il n'a pas l'intention de démissionner.

Le Devoir avec La Presse canadienne

tront aux dirigeants des ministères ou organismes d'évaluer ce qui est jugé raisonnable ou non. L'ex-directrice de cabinet de M^{me} Weil a d'ailleurs été mise à contribution pour rédiger le rapport Ouimet. Ce sera donc un retour à la case départ.

Les libéraux vont proposer d'inscrire le tout dans un projet de loi, qui rappellera les grands principes de « laïcité ouverte » apparaissant déjà dans le projet de loi 94: respect de la Charte québécoise des droits et libertés, égalité hommes-femmes, neutralité religieuse de l'État. Ils estiment que c'est l'État qui doit être neutre sur le plan religieux et non ses employés par leur tenue vestimentaire. Selon eux, la limitation portant sur le « visage découvert » pour offrir ou recevoir un service de l'État est la seule susceptible de pas-

ser le test des tribunaux en regard des chartes.

En parallèle, le PLQ voudra faire la lutte contre l'intégrisme, une préoccupation centrale pour M^{me} Houda-Pepin depuis des décennies. On parlait d'abord d'un projet de loi, mais on semble désormais pencher davantage vers la rédaction d'un simple plan d'action. On visera à revoir par exemple les exemptions fiscales accordées aux organismes religieux et aux lieux de culte abritant des intégristes. On envisagera aussi d'amender la Loi sur la protection de la jeunesse, de manière à prévenir les mariages forcés et à protéger la confidentialité des dossiers de jeunes plaignants issues de familles propageant des valeurs intégristes.

La direction du parti cherche

surtout à régler cette question controversée au plus tôt, soit avant le caucus précédant la prochaine rentrée parlementaire, qui sera tenu à Saint-Félicien à la fin du mois. L'opposition libérale espère pouvoir enfin recentrer le discours du parti sur l'économie et l'emploi, ce qu'elle n'a pas réussi à faire au cours des derniers mois, monopolisés par le débat sur la charte de la laïcité, sur fond de confusion autour de ses positions sur le tchador.

En novembre, au moment de sa sortie publique qui a failli lui valoir l'expulsion du caucus libéral, M^{me} Houda-Pepin avait accepté de rentrer dans le rang et de participer aux travaux du comité Ouimet, en posant quelques conditions: que le parti considère d'interdire les signes religieux aux employés de l'État ayant un pouvoir coercitif, que le tchador, symbole d'oppression féminine, soit totalement banni des services publics en toutes circonstances, et qu'elle puisse présenter à ses collègues du caucus le projet de loi de lutte contre l'intégrisme, qu'elle a rédigé en 2011 et actualisé au cours des derniers mois. Dans les trois cas, elle n'aura pas eu gain de cause.

« On ne travaille pas en fonction de Fatima », tranchera une des personnes contactées au parti. Résumée un peu brutalement, on pourrait décrire ainsi l'attitude libérale envers la députée rebelle: si elle reste, tant mieux, si elle part, tant pis.

La Presse canadienne

Lire aussi | Le débat sur la charte s'organise, un éditorial de Josée Boileau. Page B 4

La Commission des droits de la personne déconseille de modifier la Charte des droits

CAROLINE MONTPETIT

Les commissaires de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec ne croient pas qu'il soit avisé de modifier la Charte des droits et libertés de la personne pour y inscrire la primauté de la langue française, la neutralité de l'état et le principe de l'égalité hommes-femmes, comme le prévoit le projet de loi 60 du gouvernement péquiste qui introduit la charte de la laïcité.

Ils croient aussi que l'application du projet de loi 60 constituerait un net recul pour le respect des droits et libertés de la personne au Québec. Les commissaires de la CDPDJ sont par ailleurs convaincus que le projet de la laïcité tel que proposé par Québec « ne passerait pas le test des tribunaux », même si la communauté juridique est divisée

sur cette question.

Le président de la CDPDJ s'est exprimé en conférence de presse vendredi à Montréal, après que le contenu du message déposé par la Commission à l'Assemblée nationale eut été diffusé prématurément dans les médias.

La Commission croit aussi que l'application du projet de loi 60 aurait pour effet de multiplier les recours aux tribunaux.

Mécanismes suffisants

Selon le président Jacques Frémont, les mécanismes en place pour régler les demandes d'accommodements raisonnables suffisent présentement à la tâche. Selon les commissaires, l'interdiction du port de signes religieux par les employés de l'État, telle qu'énoncée dans le projet de loi 60, constitue une interprétation erronée de la liberté

de religion, mais aussi de l'obligation de neutralité qui s'impose à l'État. « La neutralité ne saurait se résumer à un effacement des symboles d'appartenance religieuse à l'intérieur des organismes publics, tant pour le personnel que pour leurs clientèles. L'approche selon laquelle les signes religieux devraient être exclus en raison du caractère neutre d'une institution a d'ailleurs été rejetée par les tribunaux », lit-on dans le mémoire.

En ce qui a trait aux modifications à la charte entraînées par le projet de loi 60, les commissaires estiment entre autres que cette charte n'est pas le lieu pour affirmer la primauté du français, puisque « l'affirmation du statut officielle [sic] d'une langue ou de sa primauté ne constitue pas une valeur inhérente à la personne humaine, ou encore un

principe qui sous-tend les droits et libertés de la personne ».

Quant à l'égalité hommes-femmes, elle est déjà citée à deux reprises dans la charte actuelle, a souligné M. Frémont. Et l'application du projet de loi 60 aurait plutôt pour effet de l'affaiblir que de la consolider, relève-t-on dans le mémoire. « À cet égard, la Commission tient d'ailleurs à rappeler que les femmes subissent généralement de la discrimination par la combinaison du motif « sexe » à d'autres facteurs, tels que leur origine ethnique ou nationale, leur âge, leur statut de mère monoparentale [sic], leur orientation sexuelle ou encore parce qu'elles sont dans une situation de handicap ou enceinte, facteurs qui constituent également des motifs de discrimination », lit-on.

Le Devoir



MAJDI MOHAMMED ASSOCIATED PRESS
La colonisation est la source de vives tensions entre Israël et les Palestiniens. Des manifestations ont lieu régulièrement.

ACTUALITÉS

FRANCINE LALONDE 1940-2014

Le Québec perd un « modèle d'engagement »

L'ex-députée du Bloc québécois militait pour la légalisation du suicide assisté

JESSICA NADEAU

Après un long combat contre le cancer, la syndicaliste et politicienne Francine Lalonde s'est éteinte, à l'âge de 73 ans, dans la nuit de jeudi à vendredi. Celle qui aura milité pendant des années pour légaliser le suicide assisté n'aura pas eu le temps de voir le projet de loi québécois sur l'aide médicale à mourir être adopté.

Née à Saint-Hyacinthe le 24 août 1940, Francine Lalonde a été enseignante au cégep, puis syndicaliste pendant près de 15 ans. En 1985, à l'âge de 45 ans, elle a fait le saut en politique, approchée par René Lévesque qui l'a nommée ministre non élue de la Condition féminine.

Quelques années plus tard, c'est Gilles Duceppe qui est allé la recruter. « C'était au printemps 93, au café Cherrier, raconte l'ancien chef du Bloc québécois en entrevue au *Devoir*. C'était une personne de valeur. Elle avait été la première femme vice-présidente de la CSN, elle était active au PQ, elle avait également coordonné des négociations dans le secteur privé, soit la métallurgie et les pâtes et papiers, un domaine où il n'y avait pas beaucoup de femmes. Ça démontre comment elle pouvait s'imposer ».

Suicide assisté

Députée de Mercier puis de la Pointe-de-l'Île à Montréal, Francine Lalonde a fait du suicide assisté l'un des grands combats de sa vie politique, déposant son premier projet de loi d'initiative parlementaire en la matière dès 2005. « C'est une responsabilité qu'on



Francine Lalonde s'était retirée de la vie politique en 2010 après que son cancer fut revenu.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

a d'ouvrir ce débat-là, affirmait-elle. Le droit de mourir en pleine conscience et d'être aidé si on pense qu'on ne peut plus tenir le coup, il me semble que c'est digne d'une société qui respecte les droits de la personne et d'une société démocratique.»

Ironie du sort, on lui a diagnostiqué un cancer des os l'année suivante. Puis une deuxième fois, en 2008. Pendant des années, elle a combattu, avec quelques périodes de rémission, ce myélome multiple, un cancer traitable mais qui ne se guérit pas. À 67 ans, à peine deux mois après avoir subi une autogreffe, elle était de retour sur la colline parlementaire à Ottawa.

En septembre 2010, apprenant que le cancer était revenu, elle a dû se résigner à quitter la politique. « Je ne sais pas encore quelle sera l'apparence de la bête, mais ce n'est pas une maladie intéressante à avoir, c'est douloureux », avait-elle affirmé en entrevue.

« Modèle d'engagement »

Francine Lalonde a rendu l'âme dans les heures qui ont suivi deux nouvelles majeures dans le dossier « mourir dans la dignité ». À Ottawa, la Cour suprême a accepté jeudi de regarder à nouveau la constitutionnalité de l'article du Code criminel interdisant l'aide au suicide. Au même moment, à

Québec, le projet de loi sur l'aide à mourir franchissait l'étape de l'étude article par article, qui mènera au vote final à l'Assemblée nationale.

À Québec comme à Ottawa, plusieurs politiciens ont souligné sa force, sa détermination et son courage. Pour Pauline Marois, elle était un « modèle d'engagement ». La première ministre du Québec a souligné à quel point elle avait « noué un immense réseau de contacts au bénéfice de la nation québécoise » à titre de porte-parole du Bloc en matière d'affaires étrangères.

Le chef du Parti libéral du Québec, Philippe Couillard, a salué cette « personne de conviction dont l'action politique était reconnue et respectée de tous ». Québec solidaire a pour sa part rappelé « la grande contribution de M^{me} Lalonde aux causes féministe, progressiste et souverainiste ».

À Ottawa, le Bloc québécois a rappelé son engagement. « Femme de cœur d'un courage exceptionnel, Francine a été une amie précieuse et une des grandes ambassadrices du Québec hors de nos frontières », a soutenu son collègue Louis Plamondon. Sur Twitter, le chef du NPD, Thomas Mulcair, a affirmé qu'elle était « une personne courageuse et déterminée qui s'est battue pour sa communauté ». Le premier ministre Stephen Harper a également envoyé ses condoléances aux proches et à la famille de M^{me} Lalonde.

Le Devoir

BLOC QUÉBÉCOIS

Un potentiel candidat à la chefferie souligne la pertinence du parti

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

À l'heure où certains remettent de nouveau en question la pertinence du Bloc québécois, qui s'est retrouvé sans chef le mois dernier, l'un des potentiels candidats à la chefferie se porte à la défense de son parti.

Dans une lettre ouverte publiée dans notre page Idées, Jean-François Fortin consent que la déconfiture électorale du Bloc québécois en 2011 ait forcé la formation souverainiste à se remettre en question, et souligne que le parti a bel et bien fait ce travail d'introspection.

Le Bloc a « subi toute une gifle lors des dernières élections fédérales. L'électorat nous a envoyé un message clair; le parti a besoin de se renouveler », reconnaît le député gaspésien. Pour y parvenir, M. Fortin — qui n'a pas encore annoncé s'il briguerait la chefferie de son parti — estime que « le Bloc québécois doit revoir ses priorités. Il doit s'engager clairement dans la promotion continue, en Chambre comme auprès de nos concitoyens, de l'indépendance. Avec ce seul objectif en tête: devenir un outil de mobilisation et de réflexion au service de celles et ceux qui partagent le projet de liberté du Québec ».

Fortin contre Bellavance?

S'il laisse miroiter qu'il a pris sa décision quant à sa possible candidature à la tête du Bloc, M. Fortin se garde bien de préciser ses intentions pour le moment. Mais dans les rangs bloquistes, on a peu de doutes. « M. Fortin a décidé qu'il y allait, mais il ne veut pas le dire tout de suite », estime une source du *Devoir*.

Son collègue André Bellavance songe lui aussi à briguer la chefferie du parti, mais n'a pas pris sa décision. Les deux hommes sont « très intéressés », rapporte-t-on en coulisse, mais l'un et l'autre espèrent que son rival se range derrière lui. M. Fortin, selon une autre personne consultée par *Le Devoir*, « souhaiterait que ce soit unanime, que M. Bellavance se rallie à lui. Et M. Bella-



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Jean-François Fortin avait terminé troisième lors de la dernière course à la chefferie.

vance souhaite que lui se rallie à lui ».

Il y a deux ans, lorsque le parti cherchait un successeur à Gilles Duceppe, M. Bellavance avait passé son tour pour se ranger derrière Daniel Paillé, tandis que M. Fortin s'était lancé rapidement. Il avait terminé la course troisième.

« Impertinence canadienne »

Le bureau national du Bloc a recommandé, samedi dernier, que le parti tienne une course à la chefferie ce printemps, pour élire son nouveau leader lors de son congrès de Rimouski à la fin mai. Le conseil général du Bloc doit cependant se prononcer à son tour, le 22 février.

En attendant, M. Fortin plaide, dans sa lettre ouverte, qu'« à Ottawa il n'y a personne qui se tient debout pour le Québec lorsque l'intérêt prime ». Des 75 députés du Québec, tous — sauf les quatre bloquistes — « font la promotion d'un statu quo constitutionnel qui se traduit nécessairement par des reculs pour la nation québécoise », argue-t-il. « La pertinence du Bloc québécois trouve ainsi son essence dans l'impertinence; l'impertinence canadienne envers le Québec », conclut M. Fortin.

Le Devoir

Lire aussi : La lettre signée par Jean-François Fortin en page Idées. Page B 7

INSTITUT DU CANCER DE MONTRÉAL

7^e année

CONCERT CONTRE LE CANCER ENBRIDGE

28 février 2014, 20 heures
La Maison symphonique de Montréal

L'étoile lyrique **Marc Hervieux**, accompagné par l'Orchestre Métropolitain sous la direction d'Alain Trudel vous propose un programme exceptionnel autour des célèbres ouvertures du compositeur Gioachino Rossini ainsi qu'un florilège des plus belles chansons françaises.

Pour l'achat de billets assortis d'un don à l'Institut du cancer de Montréal et donnant droit à un reçu pour fins d'impôts pour la portion admissible, téléphonez au **514 890 8213**.

laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112

Billets réguliers : 40 \$, 50 \$, 60 \$ et 75 \$ (frais et taxes en sus)

En vente à la billetterie et au laplacedesarts.com

concertcontrecancer.com

U^{de}M

UNE MAÎTRISE DE RECHERCHE OU APPLIQUÉE?

34 maîtrises avec profil recherche
15 crédits de cours et 30 de recherche

21 maîtrises avec profil appliqué
jusqu'à 30 crédits de cours avec l'option d'un stage ou d'un travail dirigé

Nous offrons aussi des microprogrammes (12 à 18 crédits) et des diplômes d'études supérieures spécialisées (30 crédits). Une maîtrise de 45 crédits peut également être concentrée en 18 mois.

Quelles que soient vos ambitions, nous avons un programme pour vous. Osez continuer au 2^e cycle!

Possibilité de faire une partie du parcours à l'étranger. Soutien financier disponible.

Admission en cours
pour le trimestre d'automne
fas.umontreal.ca/osezcontinuer

Faculté des arts et des sciences
Université **U** de Montréal



porter
raffinée sur toute la ligne

Ni lunch, ni sac brun.

N'apportez rien ! À bord de Porter, nous vous servons des collations, de la bière et du vin. C'est gratuit, sourire compris. Sur tous les vols, même les sauts de puce. Notre personnel chaleureux et accueillant se fera un plaisir de vous servir. N'apportez que votre bonne humeur.



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 22 janvier 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.*
Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 212 \$	TORONTO 16 par jour 206 \$	SAULT STE. MARIE 247 \$	ST. JOHN'S 264 \$	SUDBURY 247 \$	THUNDER BAY 247 \$	TIMMINS 247 \$	WINDSOR 247 \$	BOSTON 322 \$
CHICAGO 374 \$	MYRTLE BEACH À partir du 13 février 358 \$	NEW YORK 322 \$	WASHINGTON Dulles 320 \$	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages. Téléscripneur – faites le 711.

flyporter.com

* Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 22 janvier 2014. Voyagez d'ici le 15 juin 2014. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

UN CIRQUE À RÉINVENTER



1984 Naissance du Cirque du Soleil, dans la foulée des célébrations du 450^e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. La troupe compte 73 personnes.

1987 Le cirque réinventé est présenté au Los Angeles Festival, premier succès en sol étranger.

1990 Première incursion du cirque à Paris et Londres avec *Le cirque réinventé*.

1993 Contrat de 10 ans signé avec Mirage Resort pour faire de *Mystère*



un spectacle permanent en salle. Le chiffre d'affaires du CDS atteint 40 millions.

1994 Création d'*Alegria*.

1997 Inauguration du siège social du

Cirque, à Montréal (quartier Saint-Michel), conçu par l'architecte Dan S. Hanganu.

1998 Ouverture de «*O*» à Las Vegas, deuxième spectacle permanent au Bellagio. Départ de Franco Dragone, principal metteur en scène du CDS.

2000 Le chiffre d'affaires atteint 200 millions de dollars.

2001 Daniel Gauthier, cofondateur du Cirque du Soleil, part et revend ses actions à Guy Laliberté. Entrée en fonction de Daniel Lamarre à titre de président-



directeur général du CDS.

2002 Lancement de *Varekai*, 8^e création, mise en scène par Dominic Champagne, premier dramaturge québécois invité au CDS. Ouverture de l'École nationale de cirque à Montréal.

2003 Début de *Zumanity*, à Las Vegas.

2004 Ouverture de *KÀ*, mis en scène par Robert Lepage, à Las Vegas, 10^e création du CDS. Inauguration de la Tohu, qui complète La Cité des arts du cirque avec le CDS et l'École



nationale de cirque de Montréal.

2006 *LOVE*, 5^e spectacle permanent à Las Vegas, créé en hommage aux Beatles. Prestation à l'avant-match du 41^e Super Bowl.

2008 Année record pour le CDS avec le lancement simultané de trois spectacles permanents: *ZAIA* à Macao (Chine), *Zed* à Tokyo et *Criss Angel Believe*, à Las Vegas.

2009 Guy Laliberté entreprend sa

mission spatiale et poétique dans l'espace (coût: 35M\$). Décès d'un acrobate russe en répétition à Montréal.

2010 Trois nouveaux spectacles lancés: *Viva Elvis*, 7^e spectacle permanent à Las Vegas, *Ba-*

nana Shepel, lancé sur Broadway, et *Totem*, mis en scène par Robert Lepage, à Montréal. Échec et fermeture de *Banana Shepel* en octobre.

2011 Trois nouveaux spectacles voient le jour: *Zarkana*, à New York, *IRIS*, à Los Angeles, et *Michael Jackson The Immortal World Tour* qui entame sa tournée mondiale à Montréal.

2012 Fermeture de *ZAIA* à Macao et de *Viva Elvis* à Las Vegas. *Amaluna* démarre sa tournée sous chapiteau à Montréal. Alliance entre le CDS et Bell

Media pour la création d'une co-

entreprise de contenus créatifs.

2013 Accident mortel d'un acrobate de la troupe de *KÀ* à Las Vegas. La compagnie annonce une



vague de 400 à 600 mises à pied à son siège social de Montréal dans le cadre de l'opération de redressement REVAMP. Lancement du spectacle permanent *Michael Jackson One*, à Las Vegas.

2014 Lancement prévu de *KU-RIOS*, sous chapiteau, en avril à Montréal. Création prévue de la division Cirque du Soleil Théâtres, basée à New York.

D Voir aussi : Une ligne du temps en vidéos et en photos sur LeDevoir.com



ANNIE MI DE CARUEL LE DEVOIR

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



JACQUES NADEAU LE DEVOIR



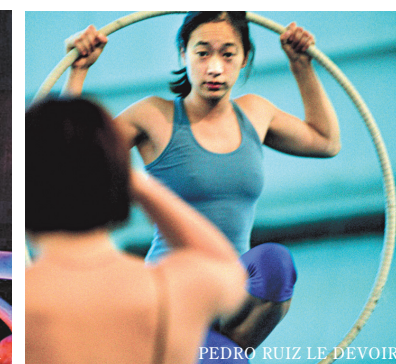
JACQUES NADEAU LE DEVOIR



JACQUES GRENIER LE DEVOIR



JACQUES GRENIER LE DEVOIR



PÉDRIC ROUZ LE DEVOIR

En avant, comme avant!

Diversification et dilution à la mode Cirque du Soleil, qui est en redéfinition

Louis Patrick Leroux, spécialiste du théâtre, est professeur à l'Université Concordia où il a cofondé en 2010 le Groupe de travail sur le cirque, premier noyau d'études savantes québécoises sur les arts circassiens. Il a dirigé un numéro spécial de l'*Annuaire théâtral* (numéro 45) sur «*Le Québec à Las Vegas*».

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE BAILLARGEON

Le Cirque du Soleil (CDS), fondé en 1984, peut-être vu comme une compagnie postmoderne québécoise, une industrie culturelle à l'américaine ou le nouveau cirque traditionnel international, sorte de Ringling Bros. and Barnum & Bailey de la fin du XX^e siècle capable de créer pour notre temps «*the Greatest Show on Earth*». Mais pour vous, que représente le CDS?

Pour moi, c'est d'abord le lieu de tous les possibles. À l'origine, dans les années 1970-1980, il a émergé du théâtre de rue et de la foire. Il a aussi récupéré les découvertes du cirque contemporain français, développé en même temps. Ce modèle circassien misait sur une créativité pouvant rassembler différentes formes artistiques (danse, théâtre, cirque traditionnel) tout en brisant les anciens monopoles de la tribu circassienne. Jusque-là, le cirque se pratiquait en famille. Le nouveau cirque démocratise la discipline, l'ouvre à tous. Le Cirque du Soleil est donc devenu le lieu de tous les possibles. La compagnie a vite mis sur la mythologie du *self-made-man* de Guy Laliberté, sur l'image d'une croissance exponentielle et sur l'avènement triomphaliste d'une créativité et d'un savoir-faire québécois, à la fois artistique et commercial. L'aspect commercial, dès le début, n'a donc pas été évacué avec cette compagnie.

Comment se démarque esthétiquement cette marque, à ses débuts? Elle se démarque avec le créateur Franco Dragone, qui va signer les premières créations. Il ar-

rive d'Europe, de la mouvance du théâtre populaire et du nouveau cirque. C'est lui qui va donner le ton. Le CDS d'alors me fait penser au World Beat. Il y a quelque chose de rassurant et de mondialisant dans cette compagnie à ses débuts. Elle va d'ailleurs vite être adoptée par le public américain qui s'y retrouve.

Quel est l'impact au Québec de la présence de ce mastodonte de la scène?

Le Cirque du Soleil a été une locomotive exceptionnelle pour les arts de la scène québécois. Les créateurs y trouvent des moyens au-delà de leur espérance. D'autres compagnies importantes, *Les 7 doigts de la main* et le Cirque Éloize, ont germé là. L'école de Cirque, qui est autonome, attire la crème de la crème internationale, en grande partie grâce à l'effervescence du CDS à Montréal. En plus, cette compagnie a ouvert le théâtre québécois au monde, alors que cette position enviable était réservée jusque-là à quelques créateurs seulement, dont Robert Lepage. Je dirais aussi que très longtemps, le cirque a été le centre d'intérêt d'un regard américain admiratif. Ça nous a fait du bien. Céline Dion a joué un peu le même rôle dans un autre art de la scène.

Franco Dragone quitte le CDS après la création du spectacle «*O*», en 1998, probablement son chef-d'œuvre. Qu'observez-vous dans l'évolution subséquente du CDS?

La compagnie doit ensuite reconsidérer sa place dans le contexte nord-américain et son rapport au Québec. Les dirigeants sont alors assez audacieux et brillants pour aller chercher des

créateurs québécois capables de prendre le relais de Dragone. Le CDS aurait pu s'installer à Las Vegas et employer des talents américains. Il va plutôt s'implanter à Montréal avec un grand quartier général. Il va embaucher des metteurs en scène d'ici, Dominic Champagne, François Girard, René-Richard Cyr, Robert Lepage, etc. Les créations se font depuis avec un modèle bicéphale, un metteur en piste travaillant avec un directeur de création, généralement quelqu'un de l'interne. Le Cirque fait aussi de la place à des centaines d'artisans des arts de la scène. Ce recours massif au talent d'ici permet aussi au CDS d'affirmer son branding québécois.

Le CDS, arrivé en salle à Las Vegas il y a tout juste 20 ans, y exploite maintenant huit spectacles permanents. Comment jugez-vous ces productions?

À l'évidence, le modèle de création fonctionne puisqu'il permet de créer beaucoup. Il y a de belles réussites dans le lot. *LOVE* par exemple, demeure très Cirque du Soleil, tout en intégrant des éléments plus dansés sur une narration plus assumée. Le CDS est devenu incontournable dans le marché du spectacle le plus significatif aux États-Unis. Il s'est aussi un peu perdu en diluant l'image de marque initiale.

Et pour les spectacles de tournées?

On y retrouve également des metteurs en piste mercenaires, à la pige, mais en s'ouvrant sur le monde, avec la Brésilienne Deborah Colker ou l'Américaine Diane Paulus. Le metteur en scène du nouveau spectacle pour chapiteau, Michel Laprise, vient par contre de l'interne. Le Cirque recycle aussi ses spectacles pour des versions présentées en arène. Franchement, je ne suis pas très convaincu des résultats.

C'est donc une grande période de diversification. Seulement, tout ne réussit plus. Le CDS

a-t-il perdu sa touche magique depuis quatre ou cinq ans?

La diversification va de pair avec la dilution. Très longtemps, le CDS a été synonyme de succès, jusqu'au triomphalisme. Madonna, le Super Bowl, les Oscar voulaient donc se frotter à cette marque d'or. Le film *Worlds Away* par exemple, un échec, ressemble plus à un produit de promotion que de création et le public a vite pigé. Le Cirque est en redéfinition. Il vit une crise après une expansion constante, ce qui, franchement, n'est pas un cycle normal pour une compagnie, artistique ou pas. J'ai aussi l'impression que cette crise sera bonne à long terme. Elle va forcer le Cirque à se recentrer, en ciblant des projets plus significatifs, mais pas nécessairement les plus rentables.

Comment entrevoyez-vous les prochaines années?

En ce moment, le renouveau esthétique ne se passe pas, mais ça pourrait revenir. Je n'ai pas l'impression que d'un point de vue artistique, les meilleurs jours du CDS sont forcément derrière. Par contre, il faudrait des artistes qui ne soient pas que de passage et pour l'instant, je ne vois pas qui va reprendre le flambeau artistique. [...] Il n'y a pas de figure forte, ce qu'on vend, ce n'est pas tel ou tel spectacle, mais l'expérience même d'être allé au Cirque du Soleil.

Que souhaitez-vous au CDS?

Je lui souhaite une vision à la fois commerciale et artistique. Le CDS doit renouer avec d'Hawaii. Guy Laliberté est propriétaire de l'atoll Nukutepipi en Polynésie française depuis 2007. En 2009, il s'est même payé un voyage dans l'espace à 35 millions.

Le Devoir

Les retombées de la « comète » Cirque du Soleil

« Le Cirque a permis à Montréal de se positionner comme métropole des arts vivants »

ISABELLE PARÉ

En moins de 30 ans, l'impact du Cirque du Soleil sur l'essor du milieu culturel dépasse probablement celui des dizaines de politiques et des plans d'action publics déployés au fil des ans pour soutenir les artistes de tout acabit.

L'ascension du Cirque devenu titan a non seulement injecté des millions de dollars dans l'économie montréalaise et québécoise, mais a révolutionné l'écologie du milieu culturel dans la foulée de sa course au succès. La comète a semé sur son passage des dizaines d'entreprises satellites et propulsé sur la scène mondiale la carrière d'une flopée de créateurs et de gestionnaires québécois.

Aurait-on pu imaginer le TNM d'Olivier Reichenbach ouvrant sa saison avec un spectacle de cirque ou un Charles Dutoit battant la mesure à l'OSM en compagnie de funambules? C'est aujourd'hui chose faite. Le Cirque du Soleil a défroncé des portes et fait des arts du cirque un joueur incontournable de la vie culturelle dans la métropole et de l'industrie culturelle.

La mutation d'un écosystème culturel

En prenant du galon sur la scène internationale, le Cirque du Soleil a changé la donne de l'écosystème culturel québécois, nourrissant d'autres secteurs de création, jetant des ponts entre le cirque et le monde du théâtre, de la danse contemporaine, de la musique et de l'imagerie numérique. En puisant dans le talent brut de metteurs en scène québécois (Dominic Champagne, Robert Lepage, François Girard, Serge Denoncourt, Gilles Maheu, Daniele Finzi Pasca, Alexis Martin), de chorégraphes (Dave St-Pierre), de musiciens (René Dupéré, Benoît Jutras, Benoît Charette), d'humoristes (François Pérusse) et d'autres artistes du multimédia (Victor Pilon et Michel Lemieux), l'entreprise a scellé une ère d'échanges culturels entre deux disciplines.

Un nombre des retombées, on peut aussi compter les milliers de cachets versés aux artistes et concepteurs recrutés par le Cirque — qui a fait quelques millionnaires au passage — et permis à plusieurs d'entre eux de réaliser des projets artistiques qui ont lancé leur carrière outre-frontières.

Selon Simon Brault, le directeur de Culture Montréal, la présence du Cirque du Soleil a permis à Montréal de se positionner comme une des métropoles des arts vivants. «*La scène théâtrale était déjà en ébullition, mais le Cirque a permis aux créateurs de Montréal de développer une capacité de travailler à une échelle jusque-là inaccessible. Certains metteurs en scène ne seraient jamais passés du théâtre à l'opéra, ou l'inverse, sans être passés par la machine du cirque. Ces passages ont aidé à renouveler et à nourrir la scène montréalaise*», avance-t-il.

Une métropole du cirque

Dans l'ombre du Cirque, l'École nationale de cirque a pris racine en 2002, puis la Tohu en 2004, et enfin le festival Montréal complet cirque en 2010, achevant de faire de Montréal le carrefour mondial des arts du cirque. Un exploit, alors qu'au tournant des années 2000, le cirque était encore relégué à la catégorie «spectacles de variétés» par les organismes subventionnaires. L'influence du CDS a

changé la donne et obligé la révision des programmes gouvernementaux de subventions.

«*Un des tournants pour le Cirque, c'a été l'ouverture du siège social à Saint-Michel, qui a créé de nombreux emplois et permis au milieu de se structurer en créant l'École nationale de cirque, puis la Tohu. C'a fait de Montréal l'Hollywood des arts du cirque. Montréal est devenue la ville où il se crée le plus de spectacles de cirque au monde. Les jeunes artistes du monde entier déménagent ici maintenant pour trouver des occasions d'emplois*», affirme Gaétan Morency, le président fondateur de la Tohu, qui a accordé une des premières subventions au Cirque en 1989 (à titre de fonctionnaire à la SODEC), avant de rejoindre les rangs de l'entreprise.

Catalyseur d'idées, pépinière de talents

Au fil des ans, le Cirque du Soleil a joué le rôle de grand frère et a préparé le terrain propice aux succès du Cirque Éloize, des 7 doigts de la main et nombre d'autres troupes créées par d'ex-artistes du CDS qui brillent aujourd'hui aux quatre coins de la planète. En plus d'apporter son soutien technique et logistique à ses protégés, le CDS a racheté la moitié des actions du Cirque Éloize, insufflant des millions en capitaux dans cette nouvelle compagnie sœur.

Dans les laboratoires de Ret'D du siège social de Saint-Michel ont émergé les idées plus folles, l'écosystème culturel québécois, nourrissant d'autres secteurs de création, jetant le globe. C'est entre les quatre murs du CDS que de jeunes «tripeux» de contenus visuels et multimédias ont fait leurs classes avant de fonder les désormais célèbres Moment Factory et Géodézik.

Porté aux nues après le contrat décroché pour produire l'environnement visuel du spectacle présenté par Madonna à la mi-temps du Super Bowl en 2012, Moment Factory emploie aujourd'hui 200 employés et compte parmi ses clients Arcade Fire, Nine Inch Nails et Céline Dion. L'entreprise a signé le plus grand environnement immersif en aéroport au monde pour le nouveau terminal de Los Angeles (LAX), illuminé la façade de la Sagrada Família pour la ville de Barcelone et réalisé plusieurs sons et lumière pour le légendaire Boardwalk d'Atlantic City.

Quant à Géodézik, les stars de la pop actuelle, dont Katy Perry, Taylor Swift, Rihanna et consorts, s'arrachent le savoir-faire de ce nouveau joueur spécialisé dans le contenu vidéo. Le Cirque a aussi servi de tremplin à Solotech, fournisseur de services techniques pour les tournées internationales, la télévision et les festivals, qui vient de fonder la division créée AU2C, une usine à idées dotée de spécialistes de la projection illusionniste (*vidéomapping*), de designers graphiques et de scénographes. ScénoPlus (concepteur de théâtres), Scène Éthique (designers de scène) et Show Canada (éléments scéniques et architecturaux) — recruté pour les Jeux olympiques de Vancouver, de Londres et les célébrations d'ouverture et de clôture des Jeux d'hiver de Sochi (mis en scène par Daniele Finzi Pasca, lui aussi lancé par le Cirque du Soleil) —, affichent tous des carnets de commandes bien remplis.

«*L'ascension du Cirque devenu titan a non seulement injecté des millions de dollars dans l'économie montréalaise et québécoise, mais a transformé l'écologie du milieu culturel dans la foulée de sa course au succès*»

Lire aussi : Go logo. Un texte sur les promesses et dérives de créativité, entre l'art et la marque. Page E 1

Le Devoir

D Lire aussi : Go logo. Un texte sur les promesses et dérives de créativité, entre l'art et la marque. Page E 1

ACTUALITÉS

AÉRODROMES

Les lois provinciales comptent, dit finalement Ottawa

ISABELLE PORTER
à Québec

Nouveau rebondissement dans le dossier de l'aérodrome de Neuville : Transports Canada prétend désormais que les lois des provinces s'appliquent sur les sites d'aérodromes.

Le ministère recommande aux promoteurs de « consulter les autorités locales responsables de l'utilisation des terres avant d'implanter un aérodrome », peut-on lire dans une circulaire d'information datant du 18 décembre dernier.

De plus, les décisions de la Cour suprême « n'empêchent pas l'application d'une loi provinciale », indique le document obtenu par les opposants à l'aérodrome de Neuville.

« Ca confirme ce qu'on disait, a commenté vendredi leur porte-parole Robert Jasmin. Ça donne beaucoup d'ouverture à beaucoup de poursuites. »

Les opposants dénoncent depuis plus de deux ans le fait que des promoteurs aient pu aménager un aérodrome à Neuville sans tenir compte des lois municipale et québécoise.

Une manœuvre rendue possible par deux jugements récents de la Cour suprême.

Dénoncée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et plusieurs élus québécois, cette situation s'était jusqu'à présent butée à une fin de non-recevoir de la part d'Ottawa.

Revirement

Pour la députée fédérale Éloise Michaud (NPD), il s'agit d'un véritable revirement. « Ça diffère énormément de l'information qui m'avait été donnée et qui avait été donnée aux citoyens de Neuville par l'ex-ministre Denis Lebel, dit-elle. J'espère que c'est un signe d'ouverture ». Le Devoir a tenté sans succès vendredi de

joindre un porte-parole de Transports Canada.

Pour Robert Jasmin, ce changement découle nécessairement de la mobilisation contre un autre projet d'aérodrome en Alberta (Parkland County). A son avis, le Québec est victime d'une attitude de « deux poids, deux mesures ».

Le Devoir

6000 litres de pétrole auraient fui de la plateforme Hibernia

Saint John's — La régie de l'énergie extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador a été informée par la compagnie exploitant la plateforme de forage Hibernia qu'une fuite avait laissé s'écouler environ 6000 litres de pétrole brut. Cette fuite a tout d'abord été signalée à l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des

hydrocarbures extracôtières lorsqu'environ 10 litres de brut ont fui d'une valve. Selon l'Office, la fuite, provenant d'un système de transbordement, a pris fin le 1^{er} janvier. L'office a annoncé la tenue d'une enquête complète sur cette fuite, en plus d'un examen des méthodes utilisées par la Hibernia Management and Development Company pour estimer la quantité de pétrole qui s'est écoulé. Exxon-Mobil Canada, Chevron Canada et Suncor sont les principaux actionnaires de la plateforme Hibernia.

La Presse canadienne



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Le projet Woodfield menace un boisé bordant le cimetière Saint-Patrick, face au fleuve.

PROJET WOODFIELD

Le ministre a tranché contre l'avis de son propre comité d'experts

ISABELLE PORTER
à Québec

Le Conseil du patrimoine culturel du Québec (CPCQ) s'était prononcé contre le projet de condominiums Woodfield en septembre dernier. Le conseil d'experts nommés par le ministre jugeait alors le projet « trop volumineux » et inapproprié pour le secteur.

« Ce projet situé dans une zone qui réclame une vigilance extrême est à la fois trop gros, trop haut et trop envahissant », peut-on lire dans l'avis rendu public vendredi par le groupe Héritage Québec.

Le projet situé dans l'arrondissement historique de Sillery doit être construit dans un boisé bordant le cimetière Saint-Patrick, face au fleuve.

Or en juillet, le ministre avait lui-même classé les boisés dans la catégorie des « zones réclamant une vigilance extrême ». Le conseil fonde en outre son analyse sur le plan du ministère pour protéger le site patrimonial de Sillery. Ce plan, explique-t-on, demandait au personnel du ministère « d'aborder l'étude des demandes d'autorisation [...] avec une attention particulière et avec comme mots d'ordre préservation du patrimoine et intervention minimale ».

Or, le ministre de la Culture a donné son feu vert au projet avant le congé des Fêtes. Invité à

commenter vendredi, le cabinet a souligné que le rôle du conseil était « consultatif ». Son avis est « un élément parmi d'autres » dans la prise de décision, a indiqué l'attaché de presse Marc-André De Blois.

Selon lui, d'autres facteurs entraînent en ligne de compte, dont le fait que la terre est une propriété privée, qu'il faut respecter les droits des propriétaires et que « certaines autorisations avaient déjà été accordées » au promoteur.

Créé par le ministre

Le CPCQ avait été créé par M. Kotto pour le conseiller dans les dossiers des sites patrimoniaux. C'est ce conseil qui avait présidé les audiences publiques sur le site patrimonial de Sillery l'an dernier.

Pour les opposants au projet, cela augure bien mal pour l'avenir. « L'avis du CPCQ confirme que, dès sa première intervention pour ce site historique, le ministre de la Culture n'a pas respecté le plan de conservation qu'il vient d'adopter », a fait valoir la présidente d'Héritage Québec, Johanne Elsener.

Le Devoir

D Voir Une galerie de photos du boisé menacé par le projet sur LeDevoir.com

POUSSIÈRE DE NICKEL

La conseillère municipale déçue par Arrimage Québec

ISABELLE PORTER
à Québec

La conseillère municipale du district de Limoilou, Suzanne Verreault, est très déçue des dernières réactions d'Arrimage Québec (AQ) aux récents épisodes de poussière rouge.

« C'est une grande déception », a déclaré la conseillère qui siège également au comité de vigilance du Port de Québec. M^{me} Verreault aurait aimé qu'Arrimage Québec manifeste davantage d'empathie envers les résidents de son secteur. « Il n'y a pas une phrase [dans leur réaction] qui dit qu'ils sont désolés pour les citoyens et que ça devrait être la priorité », déplore-t-elle.

Nouvel épisode

Le 11 janvier dernier, des résidents de Limoilou ont diffusé des photos montrant des traces de poussière rouge sur des rebords de fenêtres dans le quartier. Puis, ce jeudi, le ministère du Développement durable transmettait un avis de non-conformité à l'entreprise Arrimage Québec pour un autre épisode de poussière survenu deux jours plus tôt dans la zone portuaire.

AQ a répondu à l'avis du ministère via une lettre d'avocat. Quant au second épisode observé le 11 janvier dans le quartier Limoilou, il est toujours en analyse au ministère. Interrogée à ce propos, la vice-présidente de la compagnie, Johanne Lapointe, avait dit n'avoir rien relevé d'anormal dans ses outils de surveillance.

Selon M^{me} Verreault, l'entreprise devrait « penser aux citoyens » et « s'élever » au-dessus des enjeux juridiques. Arrimage Québec a par ailleurs entrepris un recours en justice en décembre pour faire reconnaître que le ministère du Développement durable n'a pas autorité sur elle en matière de surveillance environnementale.

« On est pris dans un tourbillon d'aspects juridiques », note la conseillère municipale. « Et les grands perdants là-dedans, c'est les citoyens. » La population, ajoute-t-elle, est « en attente qu'un geste soit posé ».

Le Devoir

LA MMA aux enchères

À Montréal, Maine and Atlantic Railways, le transporteur ferroviaire du Maine impliqué dans la catastrophe de Lac-Mégantic en juillet dernier, sera mise aux enchères la semaine prochaine si les acheteurs potentiels qui ont respecté la date limite de vendredi sont agréés par le syndicat des faillites.

On s'attend à ce qu'au moins deux acheteurs soient intéressés par la MMA, qui s'est placée sous la protection des tribunaux après le déraillement meurtrier. Robert Keach, syndic de la faillite, s'attend à ce qu'il y ait suffisamment d'offres pour tenir une séance à huis clos mardi prochain. Mais son équipe passera tout d'abord la fin de semaine à évaluer si les propositions sont recevables.

La mise minimale était de 15,7 millions dollars américains, qui reflète une offre déposée par Railroad Acquisition Holdings. Une autre offre avait été déposée en date de vendredi, et d'autres pourraient suivre, présentées par plus d'une dizaine d'investisseurs potentiels.

Le but est d'obtenir le meilleur prix pour les créanciers, tout en maintenant le service de transport ferroviaire, précise M. Keach.

La Presse canadienne



VOTRE ARGENT EST EN SÉCURITÉ.

ÉPARGNE
PLACEMENTS
QUÉBEC8 PRODUITS D'ÉPARGNE
FLEXIBLES ET SÛRS1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.caDu lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis de février et du 1^{er} mars, de 10 h à 16 h.UN
QUÉBEC
POUR TOUS

BONI DE 1%

LA PREMIÈRE ANNÉE POUR LES NOUVEAUX FONDS
REER, FERR, CRI ET FRV INVESTIS EN OBLIGATIONS.Épargne
Placements
Québec

ACTUALITÉS

L'Office national de l'énergie assure veiller sur les espèces aquatiques

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

L'Office national de l'énergie riposte. Il estime qu'il a toutes les compétences scientifiques nécessaires pour évaluer seul l'impact des pipelines sur les espèces aquatiques contrairement à ce qu'ont laissé entendre ses critiques. Le fait qu'il ait récupéré cette responsabilité de Pêches et Océans n'aura, dit-il, aucune incidence sur la qualité des évaluations environnementales effectuées.

L'Office national de l'énergie (ONE) n'a pas apprécié la nouvelle publiée par *Le Devoir* samedi dernier annonçant qu'il avait signé un protocole d'entente avec le ministère des Pêches et Océans pour désormais évaluer seul si un projet aura un impact sur les poissons et les espèces aquatiques en péril. Les environnementalistes qui ont commenté cette information ont été unanimes à y voir une dilution supplémentaire des normes environnementales encadrant la construction de nouveaux pipelines ou de lignes de transport d'énergie transprovinciales. L'ONE estime qu'il n'en est rien.

« Bien que nous nous appelions Office national de l'énergie, la protection de l'environnement est un pilier fondamental des évaluations que nous menons pour déterminer si un projet est dans l'intérêt



DARRYL DYCK LA PRESSE CANADIENNE

L'ONE est désormais chargé d'évaluer les impacts des oléoducs sur les espèces aquatiques. Ci-dessus, Douglas Channel, le lieu où aboutirait l'oléoduc Northern Gateway.

public », explique lors d'une entrevue avec *Le Devoir* Robert Steedman, le spécialiste en chef de la section environnement à l'ONE. M. Steedman explique que l'ONE compte environ 200 employés responsables de la réglementation. De ce nombre, le tiers, soit environ 65 personnes, est spécialisé dans la protection de l'environnement. « Moi, personnellement, j'ai un doctorat en zoologie et je me suis spécialisé dans l'impact de l'activité humaine sur les pêches. »

M. Steedman explique que les promoteurs devaient déjà soumettre à l'ONE une foule d'informations très détaillées sur l'habitat, la végétation et les populations animales potentiellement affectées par leur projet. L'ONE déterminait alors les mesures de mitigation devant être prises pour éviter les impacts et en surveillait le respect. Rien n'a changé à cet égard. Ses 30 inspecteurs, assure M. Steedman, ont encore le pouvoir d'arrêter les travaux de construction s'ils estiment

que les règles ne sont pas respectées.

« Après que l'ONE a approuvé un projet, Pêches et Océans devait s'y pencher à son tour à un niveau très précis de détails. Mais nous faisons déjà cela alors c'était un dédoublement », poursuit M. Steedman. Le changement se trouve donc là. En vertu du protocole d'entente signé juste avant Noël, Pêches et Océans n'interviendra plus que lorsque l'ONE estime qu'il est impossible d'éviter complètement des impacts négatifs sur les poissons.

« Risque peu élevé »

« Cela permet aux scientifiques de Pêches et Océans de se concentrer sur les activités à haut risque plutôt que de s'attarder aux activités à risque peu élevé », poursuit Kurt McAllister, un expert-conseil en environnement de l'ONE. « Cela permet au ministère de consacrer ces ressources là où elles sont le plus nécessaires. »

M. Steedman abonde. « Sous l'ancien régime, le personnel senior passait beaucoup de temps à se transférer l'un l'autre les dossiers. Désormais, on va passer plus de temps sur la conformité et ça me fait plaisir. »

Par ailleurs, notons qu'un protocole d'entente similaire a été signé entre l'ONE et le ministère des Transports cet été, passé lui aussi inaperçu. Son objectif est, écrit-on, aussi de réduire les dédoublements.

Le Devoir

FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Unanimes, les provinces rejettent le compromis d'Ottawa

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le gouvernement fédéral a beau avoir mis de l'eau dans son vin quant à sa réforme de l'entente sur la formation de la main-d'œuvre, les provinces ne sont pas pour autant d'accord avec la nouvelle offre des conservateurs. Au terme d'une conférence téléphonique entre les 13 ministres provinciaux vendredi, ces derniers sont toujours unis contre la proposition fédérale.

Si le compromis d'Ottawa apaise certaines des critiques qu'avaient les provinces, toutes leurs préoccupations ne sont pas disparues, a expliqué au *Devoir* le ministre de l'Innovation et de l'Enseignement supérieur de l'Île-du-Prince-Édouard, Allen Roach.

« Les provinces sont plus unies que jamais sur cette question », a affirmé le ministre, qui préside le forum réunissant ses homologues responsables du dossier. La contre-offre du fédéral est « une étape positive, dans la bonne direction », a-t-il dit, mais « nous ne sommes toujours pas rendus là où il le faut dans ce dossier ».

Contre-offre

Au cours des prochains jours, les gouvernements provinciaux feront parvenir leur propre contre-offre au gouvernement fédéral, laquelle proposera des solutions aux différends qui demeurent, a indiqué M. Roach.

À la veille de Noël, le ministre fédéral de l'Emploi, Jason Kenney, a envoyé à ses collègues provinciaux une nouvelle offre; ceux-ci n'auraient plus à déboursier 300 millions de dollars pour financer la subvention pour

l'emploi que veut mettre en place Ottawa, mais 100 millions, selon ce qu'a appris *Le Devoir*. Comme le prévoyait la formule initiale, le fédéral redirigerait cependant toujours une autre enveloppe de 300 millions — somme qu'il versait jusqu'à présent aux provinces en vertu de l'Entente sur le marché du travail.

Les provinces déplorent qu'en perdant ce financement, elles perdent les moyens de financer des programmes de formation de la main-d'œuvre qui ciblent des minorités qui peinent à se trouver une place sur le marché du travail — comme les autochtones, les jeunes ou les allophones.

Mercredi, le ministre Kenney a confirmé avoir présenté une nouvelle offre aux provinces, arguant que celle-ci démontrait qu'Ottawa a entendu leurs doléances et fait preuve de flexibilité. Or, la proposition bonifiée du fédéral n'aurait pas pris en compte les reproches

présentés par les provinces, déplorent ces derniers. « Le front commun demeure », tout comme les réactions initiales au programme, a-t-on indiqué au *Devoir*.

La ministre québécoise de l'Emploi, Agnès Maltais, a réitéré cette semaine qu'elle ne voulait rien savoir de la subvention canadienne pour l'emploi et réclamé la pleine gestion des transferts fédéraux en la matière. M^{me} Maltais attend un appel de M. Kenney, dans les jours qui viennent, et elle lui demandera une fois de plus le renouvellement de l'entente sur le marché du travail dans sa forme actuelle.

Le Devoir

L'agrile du frêne en progression à Montréal

L'insecte a infesté les parcs Maisonneuve, Lafontaine, de la Visitation et Jean-Drapeau

JEANNE CORRIVEAU

L'agrile du frêne continue de gagner du terrain à Montréal. Déjà présent dans cinq arrondissements, l'insecte a fait son apparition dans sept autres en 2013. Au total, 148 arbres infestés ont dû être abattus en trois ans. Jugeant la situation préoccupante, Montréal organisera un sommet consacré à l'agrile du frêne en mars prochain.

L'an dernier, Montréal a coupé 86 frênes, dont 23 dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 22 dans Rosemont-La Petite-Patrie et 14 dans Ahuntsic-Cartierville. L'insecte a même été détecté dans quatre grands parcs, soit Maisonneuve, Lafontaine, de la Visitation et Jean-Drapeau.

Depuis les premières infestations en 2011, la Ville a mis en place un programme de lutte contre l'agrile, menant des opérations de dépistage, d'abattage et de traitement au biopesticide TeeAzin pour les arbres des zones touchées.

La consolation, c'est qu'aucun frêne atteint n'a été découvert dans les zones traitées auparavant. Mais selon

Réal Ménard, responsable du développement durable au comité exécutif, il en faudra davantage pour combattre l'ennemi qui menace un arbre sur cinq à Montréal: « On pense que c'est la bonne stratégie, que c'est relativement sous contrôle, mais qu'il faut augmenter le rythme de dépistage et d'injection. »

Un sommet

L'insecte menace aussi les arbres des 15 villes liées de l'île de Montréal, un territoire qui échappe à la juridiction de l'administration centrale. Les opérations de lutte contre l'agrile seraient d'intensité variable d'une ville à l'autre, soutient M. Ménard, qui suggère que cette responsabilité devienne une compétence d'agglomération.

Montréal entend donc inviter les 19 maires d'arrondissement de même que les maires des 15 villes liées à un sommet sur l'agrile le 10 mars prochain au Planétarium Rio Tinto Alcan afin de discuter d'une stratégie commune.

De son côté, Projet Montréal n'est pas rassuré et ré-

clame la création d'un fonds d'urgence de 10 millions de dollars pour intensifier la lutte contre l'agrile.

Le cas d'Hampstead

La municipalité d'Hampstead a été particulièrement éprouvée par l'insecte ravageur. L'an dernier, 70 frênes infestés ont dû être abattus et la Ville s'attend à devoir en couper d'autres en 2014, a indiqué Cynthia Lane, responsable des communications.

Pour sa part, la Ville de Mont-Royal, qui s'est dotée d'un plan d'intervention, a mené des opérations de dépistage sans déceler d'infestation.

À Pointe-Claire, deux insectes ont été capturés dans les pièges installés sur le territoire: « Ce n'est pas un problème en ce moment à Pointe-Claire, mais ça va le devenir éventuellement sur toute l'île de Montréal », dit le maire Morris Trudeau.

La canopée

Parallèlement à sa lutte contre l'agrile, la Ville de Montréal poursuit son programme de plantation d'arbres avec pour objectif de

faire passer la canopée de 20 à 25% d'ici 2025, ce qui nécessitera la plantation d'environ 100 000 arbres sur le domaine public montréalais. Pour atteindre cet objectif, la Ville devra toutefois augmenter la cadence puisqu'en 2013, 6161 arbres ont été plantés.

Le Devoir

VOTEZ POUR Le Prix du public Québec Science Découverte de l'année 2013

en collaboration avec Explora



Notre jury a sélectionné 10 percées scientifiques issues des universités et laboratoires du Québec. À votre tour de choisir laquelle est la plus importante.

VOTEZ SUR
quebecscience.qc.ca/decouverte2013

Pour participer et consulter le règlement du concours, allez au www.quebecscience.qc.ca/decouverte2013. N'oubliez pas d'expliquer votre choix en quelques mots car votre réponse pourrait être publiée. Le vote prend fin le 20 février 2014.

ÉVANESCENCE

Œuvres de Louis Dufort, Gordon Fitzell et Charles Quevillon

ECM+: 12 musiciens | direction: Véronique Lacroix

Jeudi 23 janvier 2014 | 19h30

Salle de concert du Conservatoire | 4750 Henri-Julien, Montréal

En coproduction avec le Conservatoire de musique de Montréal
En codiffusion avec Le VivierInfo: 514 524-0173 | www.ecm.qc.ca

ECM+
Ensemble contemporain de Montréal
Véronique Lacroix



Conseil des arts
et des lettres
du Québec
Socan



Conseil des arts
et des lettres
du Québec
Le Devoir



Conservatoire de musique
de Montréal
Le Vivier

ACTUALITÉS



PHOTOS JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À défaut de jouir de grands moyens, plusieurs repartent avec des modèles réduits de leur véhicule préféré. Une centaine de ces modèles réduits sont vendus par jour au coût de 125 \$.

SALON DE L'AUTO DE MONTRÉAL

Rêver un impossible rêve

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Au Salon de l'auto de Montréal, il faut savoir marcher encore et encore pour voir toutes les voitures neuves stationnées en marge d'allées de tapis similigazon. Réjeanne Berthiaume se faufile pour sa part dans la foule en fauteuil roulant. «On est arrivé de Lacolle ce matin pour visiter le Salon. On va passer la journée ici. Mon mari veut changer d'auto cette année, mais on vient quand même toujours. Ça fait soixante ans qu'on est marié ensemble. J'aime bien venir au Salon, mais je trouve que les hommes restent trop longtemps au même endroit.»

Michel Garipey, 64 ans, attend qu'un petit garçon sorte d'une rutilante Camaro rouge sang pour s'asseoir à son tour derrière le volant du bolide. «J'en ai eu plusieurs, des voitures comme ça. Des Camaro, des Firebird, des Porche... Ça fait, pour un temps. Maintenant, on se tranquillise. Je vais peut-être acheter une voiture électrique. On est rendu à cette ère-là.»

Des voitures électriques? Quelques-unes, ici et là. Mais il s'agit bien davantage encore

d'une curiosité que l'expression d'un courant de fond. L'an passé, 3600 personnes, sur plus de 205000 visiteurs, avaient profité de l'événement pour convenir de l'essai d'un véhicule électrique.

Ce sont bien les voitures traditionnelles à essence, souvent très énergivores, qui dominent le paysage, souvent à grand renfort de publicités. Au volant

d'une nouvelle voiture, le citoyen se voit sans cesse promettre de goûter à une nouvelle dimension de l'existence: «plus de plaisir», voire «de la tranquillité», quand ce n'est pas une «commodité sans égale», une «grande vision» ou un «style» unique. La voiture est ici le moteur de toutes les destinées.

Non, la couleur du jour n'est pas spécialement celle de l'écologie, mais plutôt de la neige étincelante. «Parmi tous les véhicules qu'on vend, m'assure Samuel

Quevillon de chez Hyundai, 80% des femmes achètent un modèle tout blanc.» Son confrère vendeur confirme, en appuyant le propos d'un clin d'œil, puis ajoute que les hommes achètent plus facilement une carrosserie peinte en noir. Donc beaucoup de blanc à ce salon qui se déroule

Si rouler électrique apparaît comme une option marginale, la nature et le plein air occupent passablement l'imaginaire automobile



Beaucoup des voitures qui sont valorisées par la présence des hôtes ne sont pas à vendre.

au Palais des congrès jusqu'au 26 janvier.

Rêves de luxe

Le luxe se porte bien. Depuis que Rolls-Royce est revenu en 2011 au Québec, la compagnie a vendu 59 voitures à la calandre coiffée d'un ange. «En moyenne, ce sont des véhicules qui coûtent 325000 \$», explique Frank Peronace, le directeur général de Rolls-Royce Motor Cars Québec. Très élégant dans son complet bien taillé, il avait derrière lui la Rolls-Royce Phantom offerte à 537000 \$. «Grâce au Salon, je vends toujours au moins une Rolls-Royce.» Dans la même fourchette de prix, on trouve aussi de nombreux preneurs ailleurs, notamment chez Ferrari, Maserati, Bugatti, Austin Martin et autres Bentley.

Rayonnant, rieur à souhait, Bob Clermont fanfaronne à côté d'une Lamborghini toute

noire: «Cette année encore, elles sont inaccessibles. Pas à cause de la clôture qui est devant, mais parce qu'il nous manque toujours juste une piasse pour repartir avec!» Sa femme rigole. Pensez-vous qu'un jour vous pourriez posséder une voiture pareille? «Tout est possible! La richesse est à la portée de tout le monde. Ceux qui ont les moyens d'avoir ça, ils ont pris des risques, eux. Nous, on a peur de perdre ce qu'on a. Alors on risque moins qu'eux, peut-être.» Alors vous achèteriez une voiture de ce genre si vous étiez millionnaire? «Oh! Je serais pas ici si j'étais millionnaire...»

Au Salon de l'auto, on vient pour rêver. À défaut de jouir de grands moyens, plusieurs repartent avec des modèles réduits de leur véhicule préféré. Gilbert Goyer, de la boutique Autos Suggestions, discute avec des clients potentiels de la finition d'une Ford Mustang

reproduite à l'échelle 1/18^e. La voiture miniature se vend dans un écrin de plastique pour 125 \$. «On vend en moyenne une centaine de voitures de ce genre lors d'une journée au Salon. Il y a deux types de clients: ceux qui consolent leurs rêves de voitures qu'ils ne peuvent acheter et ceux qui collectionnent vraiment ce type d'objets.»

Si rouler électrique apparaît comme une option marginale à côté d'une offre impressionnante de véhicules très imposants, luxueux, immenses, la nature et le plein air occupent passablement l'imaginaire automobile. Des vélos trônent sur différentes marques. Vélo tout carbone aux composants dispendieuses sur des modèles de haut prix; vélo tout usage sur des marques plus populaires. Et tant qu'à penser au plein air, pourquoi ne pas habiller votre véhicule de l'un ou l'autre des faux finis disponibles aux allures de peau de léopard, de zèbre, de carapace de tortue ou de cuir de serpent bien mort?

La trentaine tous les deux,

Sébastien Pitre et Marie-Pierre Ladouceur se promènent avec leur fils de huit mois installé dans une jolie poussette colorée. Habités du Salon, ils sont venus voir en vrai leur nouveau 4x4 américain dont ils attendent la livraison chez leur concessionnaire. «Je change d'auto aux deux ans à peu près. J'ai souvent envie de changer. Avant, j'avais un camion Cadillac escapade 2010. Mais ça consommait tellement! Je l'avais acheté usagé. Neuf, il valait 100000 \$. Un an plus tard, quand je l'ai acheté, il ne valait plus que 52000 \$. C'est fou l'argent qu'on perd avec une auto de luxe!»

Les hôtes

Teodora ne souhaite pas que l'on donne son nom de famille. Longue et fine, montée sur des escarpins qui redéfinissent les lois de l'équilibre physique, elle s'occupe des visiteurs de l'espace Ford. Elle est vêtue comme ses consœurs d'un t-shirt noir très ajusté. D'autres hôtes sont plutôt vêtues de petites robes bleu électrique. «Je suis étudiante. Je voudrais m'occuper d'immigration. C'est une amie qui m'a recommandée à l'une des agences qui nous placent pour le Salon.»

À l'étage de la «zone performance», on trouve une suite de véhicules modifiés présentés par des hôtes à l'anatomie renforcée. Les voitures qu'elles sont chargées de valoriser par leur présence ne sont pourtant pas à vendre. Alors pourquoi les paie-t-on une vingtaine de dollars l'heure pour qu'elles se fassent photographier sans arrêt, éternellement souriantes et jambes croisées, avec des nuées de curieux?

On vient à ce 46^e Salon automobile de Montréal pour rêver d'impossibles rêves. Et ils seront plus de 200000 encore cette année à payer 12 \$ chacun pour se donner le droit de le faire devant les nouveaux chevaux de métal.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie Downs
Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.
Psychologue clinicienne
ADULTES · COUPLES
25 ANS D'EXPÉRIENCE
514-861-0630
VIEUX-MONTRÉAL

Papeterie
Casse - Noisette
Solde de 20%
sur toute la marchandise
jusqu'au 25 janvier
Agendas, papeteries fines, cartes,
plumes et stylos, albums de photos,
articles de bureau, sceaux,
cires à cacheter, etc.
445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 845-4980
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 10h 00 à 18h 00
les samedis et dimanches de 10h 00 à 16h 30

À LOUER
Des locataires sérieux ?
Un loyer versé à temps ?
Votre appartement en sécurité ?
LE DEVOIR
Nous nous faisons un devoir de vous les trouver
Rubrique Location
À partir de 50 \$ /semaine 100 \$ /mois
514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

ACTUALITÉS

PÉDOPHILIE

Benoît XVI
a mené
une purge384 prêtres ont été
défrockés sous
son pontificatKARL
RETTINO-PARAZELLI

Pendant son pontificat, Benoît XVI ne s'est pas contenté de demander pardon aux victimes d'actes pédophiles. Vers la fin de son règne, l'ancien pape a également intensifié le renvoi de prêtres soupçonnés d'avoir agressé des enfants, révèlent des documents obtenus par l'Associated Press.

Au cours des années 2011-2012, le Vatican a défrocké 384 prêtres, contre 171 lors de la période 2008-2009. Ces plus récentes statistiques obtenues par l'agence de presse proviennent de documents qu'avaient en main les représentants du Saint-Siège lors de leur comparution jeudi devant un comité de l'ONU pour les droits des enfants. A Genève, le Vatican a dû justifier sa gestion des scandales de pédophilie en tant que signataire de la Convention des droits de l'enfant de 1990.

Faire bonne figure

Depuis 2001, les évêques doivent rapporter au Vatican les cas d'accusations de prêtres jugées crédibles. C'est alors la Congrégation pour la doctrine de la foi, une sorte de tribunal du droit canon, qui détermine les sanctions à appliquer au besoin.

Le Saint-Siège n'a toutefois révélé publiquement le nombre de prêtres renvoyés annuellement qu'à partir de 2008. Auparavant, seule la quantité de cas analysés était divulguée.

De manière plus précise, le Vatican a exclu de l'Église 68 prêtres en 2008 (sur 191 cas reçus), 103 en 2009 (223 cas), 260 en 2011 (404 cas) et 124 en 2012 (418 cas). Le nombre de renvois en 2010 demeure inconnu, mais 527 cas ont été soumis à la Congrégation cette année-là.

Loin d'être rassuré, le Réseau des survivants agressés par des prêtres aux États-Unis estime que la divulgation de nouvelles statistiques au lendemain de l'audience devant un comité de l'ONU relève d'une stratégie pour faire bonne figure.

Le Devoir



Le sort des rhinocéros sud-africains s'aggrave

La situation des rhinocéros ne cesse de s'aggraver en Afrique du Sud. Plus 1000 bêtes ont été abattues en 2013 par des braconniers. Le nombre d'animaux tués ne cesse d'augmenter depuis 2007 dans ce pays, qui abrite 80% des rhinocéros de la planète. S'ils ne les tuent pas, les braconniers anesthésient les rhinocéros et leur arrachent la corne à la hache. L'animal se réveille ensuite et meurt en quelques jours des suites de ses blessures. La poudre de corne est vendue essentiellement en Asie pour nourrir le marché de la médecine dite « traditionnelle ». En fait, elle contient la même matière que les ongles humains, de la kératine. Sur la photo, deux rhinocéros blancs se promènent près de Limpopo, en Afrique du Sud. PHOTO ALEXANDER JOE AGENCE FRANCE-PRESSE

Oléoduc Keystone XL: Washington
promet une réponse pour bientôt

ALEXANDRE SHIELDS

Washington a promis vendredi de donner rapidement sa réponse sur la construction de l'oléoduc Keystone XL, un projet vanté par le gouvernement Harper et qui facilitera l'expansion de l'industrie des sables bitumineux.

« Je peux promettre à nos amis au Canada que [...] l'on s'efforce de régler cela de manière efficace et rapide », a dit le secrétaire d'Etat John Kerry.

Il a fait cette annonce alors qu'il recevait vendredi le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird. Ce dernier a justement demandé jeudi à l'administration Obama de prendre rapidement une décision concernant ce projet qui permettrait de transporter 830 000 barils de pétrole par jour de l'Alberta au Texas.

M. Baird a aussi affirmé que le projet n'aurait « aucune incidence importante sur l'environnement » et qu'il était préférable de transporter l'or noir par oléoduc plutôt que par voie ferroviaire, pour des raisons de sécurité évidentes.

Position mitigée

Scientifiques et environnementalistes ne sont pas tous de cet avis. Le président Barack Obama, qui tarde à trancher dans ce dossier, a d'ailleurs dit l'an dernier que Keystone XL sera approuvé s'il n'augmente pas de façon « significative » la production de gaz à effet de serre.

Washington analyse toujours une étude d'impact qui lui a été soumise il y a déjà plusieurs mois, a dit vendredi M. Kerry.

Sur le plan économique, la construction de l'oléoduc créerait, selon Ottawa, des milliers d'emplois de chaque côté de la frontière. Mais selon le chef de la Maison-Blanche, cette infrastructure pétrolière ne créerait que « 50 emplois permanents » dans son pays, signe du faible impact économique attendu du projet.

Campagne intensive

Reste que le gouvernement de Stephen Harper mène une campagne intensive de promotion pour ce pipeline. Le premier ministre a répété à plusieurs reprises qu'il permettra d'accroître la sécurité énergétique des États-Unis. Avant lui, le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, a averti qu'un refus de ce projet constituerait un dangereux précédent pour les relations entre Ottawa et Washington.

Il faut dire que le lobby de l'énergie fossile est pressé de trouver des débouchés pour la production des sables bitumineux, qui doit doubler au cours des prochaines années. Au moins quatre projets d'exportation de pétrole albertain par pipeline sont en développement, dont deux qui passeraient par le Québec.

Avec l'Agence France-Presse
Le DevoirQuinze ans
pour freiner
le réchauffement
climatiqueDevant l'urgence, le prochain rapport du
GIEC demandera des mesures radicales

ALEXANDRE SHIELDS

Il reste à peine une quinzaine d'années pour mettre en place les mesures qui permettraient de freiner le réchauffement climatique, estime le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC) dans une version non définitive de son prochain rapport. Pour y parvenir, il faudra que l'humanité, qui carbure essentiellement au pétrole et au charbon, réduise radicalement ses émissions de gaz à effet de serre.

Selon les scientifiques du GIEC, la communauté internationale doit se fixer comme objectif de limiter la concentration de CO₂ dans l'atmosphère à un maximum compris entre 430 et 480 particules par million (ppm). Il serait alors possible de freiner la hausse du climat à 2°C au cours du présent siècle, ce qui est l'objectif de la communauté internationale.

Au-delà de 530 ppm, précise le GIEC, il sera tout simplement impossible d'empêcher des bouleversements climatiques majeurs, avec tout ce que cela suppose comme conséquences pour la vie sur Terre. Or, le seuil des 400 ppm a été franchi cette année et les émissions de gaz à effet de serre (GES) ne cessent de croître année après année.

Selon les prévisions des experts sur le climat, la concentration de CO₂ pourrait donc atteindre 450 ppm en 2030, et entre 750 et 1300 ppm en 2100. La hausse du thermomètre pourrait ainsi atteindre de 3 à 5°C. Un tel scénario déclencherait des « changements cataclysmiques », selon la Banque mondiale.

Urgence d'agir

S'il n'est pas trop tard pour tenter de sauver le climat terrestre, la communauté internationale doit toutefois agir rapidement, constate le GIEC. « Contenir les niveaux [des GES] de concentration dans l'atmosphère à 530 ppm ou en deçà sera un défi plus difficile à relever, et les options pour y parvenir seront plus réduites, si les mesures de réduction des

émissions sont reportées au-delà de 2030 », peut-on lire dans le projet de rapport, dont la version définitive doit être publiée en avril.

Les mesures devront d'ailleurs être radicales. En fait, les émissions mondiales de GES doivent impérativement être réduites de 40% à 70% en 2050 par rapport à 2010, précise le texte. Pour atteindre cet objectif, « la plupart des scénarios comprennent une multiplication par trois ou quatre des sources d'énergie faiblement carbonées telles que les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire et l'énergie fossile adossée à des systèmes de capture du carbone », font aussi valoir les auteurs du document.

À qui le fardeau?

L'analyse des études existantes démontre par ailleurs que pour limiter la concentration à entre 450 et 550 ppm, au coût le plus faible, la plupart des investissements devront avoir lieu dans les pays hors OCDE.

Pour le moment, plusieurs puissances émergentes refusent toutefois de se voir imposer des engagements contraignants, ce qui contribue à la quasi-paralysie des négociations climatiques mondiales. La Chine et l'Inde, par exemple, souhaitent que les pays en développement soient traités différemment des États industrialisés, historiquement responsables des bouleversements climatiques.

Même si la Chine est aujourd'hui le premier émetteur de GES dans le monde, elle insiste toujours pour que le fardeau de réduction des émissions soit porté par les pays riches. À l'opposé, des pays comme le Canada refusent de se fixer des objectifs plus ambitieux sans un engagement plus ferme d'États comme la Chine. La communauté internationale doit théoriquement parvenir à s'entendre en 2015 sur un accord de lutte contre les changements climatiques qui doit inclure 190 États.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

SAUTEZ DANS LE PRINTEMPS

CAP SUR LE SOLEIL
FORFAITS VOLS INCLUSSÉJOURS DE 7 NUITS
TOUT COMPRIS À PARTIR DE

1599\$*

PAR ADULTE

Réservez avant le 4 mars 2014
pour un séjour jusqu'au 22 août 2014LES ENFANTS
DE MOINS DE 4 ANS
SÉJOURNENT
GRATUITEMENT**

Avec notre vente **Cap sur le Soleil**, c'est le moment idéal pour vous évader ce printemps et vous offrir un voyage sans soucis à un rapport qualité-prix sans pareil. Les vacances tout compris au Club Med incluent vraiment tout, même les vols. Nous vous invitons à découvrir les 71 destinations du Club Med, ses programmes d'encadrement primés pour les enfants, son École de sport qui comble petits et grands et ses G.O.[®] soucieux de rendre votre séjour inoubliable. Sauter sur cette offre avant qu'elle s'envole!



Pour en savoir plus ou pour réserver, contactez votre professionnel du voyage, composez le **1 800 CLUBMED**, ou visitez le **www.clubmed.ca**.

Club Med
71 Villages tout compris à travers le monde

ACTUALITÉS

CIRQUE

SUIVE DE LA PAGE 1

Le Cirque du Soleil commence aujourd'hui à lever le voile sur une partie de ce passage à vide et concède que son avenir pourrait se trouver bien ailleurs qu'en piste de cirque. «*On est rendu à l'étape de dire "qu'est-ce qu'on a réussi? Comment mettre cela à profit pour les 30 prochaines années, sans rester ce que nous avons toujours été, en restant collés sur notre volonté de créer?"*», a fait valoir cette semaine Renée-Claude Ménard, directrice des affaires publiques du CDS.

La liste de paye du Cirque ne compte plus que 4000 employés salariés permanents, dont 1500 à son siège social de Montréal, confirme-t-elle. La perte des contractuels ne fait pas partie du décompte. «*Dans notre démarche d'efficacité, beaucoup de contrats n'ont pas été renouvelés, mais c'est difficile à évaluer. On est passé de trois productions par année à une seule*», ajoute-t-elle.

Depuis 2010, la fermeture de cinq spectacles permanents et de tournées en Amérique et en Asie (*Banana Shpeel*, *ZED*, *ZALA*, *Viva Elvis*, *IRIS*) a ralenti le parcours de comète du CDS. Le choc de la réalité a fait mal, très mal. L'avenir du Cirque se trouve-t-il encore dans la création de spectacles? L'entreprise doit «*développer de nouvelles formes de divertissements où le cirque ne sera pas le seul produit*», insiste la porte-parole. Amorcée en douce à la fin des années 2000, la diversification s'accélère à la vitesse grand V au sein de l'entreprise.

En plus de l'alliance conclue avec Bell pour produire des contenus multiplateformes, le CDS a acquis 20% de la compagnie de pub Sid Lee pour investir le lucratif marché de la «*promotion événementielle*». L'entente annoncée cette semaine avec Scott Zeiger, magnat new-yorkais de l'entertainment, pour créer une nouvelle division «*Broadway*» basée à New York confirme que le CDS scrute de nouveaux marchés et arrive à un point crucial de sa mirobolante histoire.

Si un noyau de hauts dirigeants entérine ce virage préconisé par le chef de la direction, Daniel Lamarre, plusieurs ex-cadres et employés consultés par *Le Devoir* estiment que le Cirque du Soleil «*a perdu son noyau créatif*».

Plus qu'un dur moment à passer; l'opération de mises à pied destinée à assainir les finances du géant de la piste, intitulée REVAMP, alimente plus que jamais les rumeurs de vente de la compagnie, indiquent plusieurs sources contactées par *Le Devoir*.

«*C'est plus que plausible. Sans vendre toute la compagnie, la filière des shows permanents à Las Vegas, qui est la plus lucrative, serait très vendable*», affirme un ex-cadre du CDS, corroboré par d'autres.

Plausible? «*Non, pas du tout!*, réfute Renée-Claude Ménard. *Ce n'est pour pas rendre l'entreprise vendable, c'est pour assurer la pérennité de l'entreprise. Le Cirque n'est pas à vendre. À moins que Guy se lève demain et change d'idée. Quand on fait une démarche de réorganisation, tout le monde y va de sa perception. C'est tout à fait légitime qu'il y ait de l'insécurité, commente la porte-parole. On a travaillé fort et dans quelques semaines [au printemps], on sera en mesure de dire quelle est [notre] vision pour les 30 prochaines années.*»

Autopsie d'une crise

À l'automne 2008, les Bourses du monde entier s'effondrent. Il s'accumule sur les tables à dessin du Cirque du Soleil plus de projets que n'en auraient jamais rêvé les échassiers de Baie-Saint-Paul lors de la fondation de la troupe en 1984. Avec dix productions majeures en route, un actif évalué à 1,1 milliard, l'entreprise règne sur un empire où le soleil ne semble jamais vouloir se coucher. Les of-fres pleuvent, dopées par le succès de *LOVE*, le spectacle hommage aux Beatles qui triomphe à Las Vegas. Le plongeon du huard gonfle les profits du Cirque, car l'entreprise dépense en dollars canadiens, mais empoche en dollars US. Les contrats se signent, l'entreprise grossit, les frais de fonctionnement explosent. C'est à ce moment précis que se dessine le début de la crise qui a frappé le géant, jusque-là inébranlable.

«*On est passé d'une entreprise artistique à une entreprise d'affaires. Quand il faut créer parce qu'on a signé des contrats, la créativité n'est pas toujours au rendez-vous*», ajoute un ex-gestionnaire qui a requis l'anonymat.

«*À partir de 2009, les spectacles à Las Vegas ont commencé à manger leurs bas. Mais on a continué quand même à rouler à fond, avec deux ou trois nouvelles productions par an*», raconte un autre ex-cadre de l'entreprise.

L'expansion continue

Même si la récession frappe partout sur la planète, Daniel Lamarre, le chef de la direction, maintient le pied sur l'accélérateur, alors que Guy Laliberté prépare son envolée dans la stratosphère.

Or, à Las Vegas, le nombre de visiteurs plonge de 15% et les revenus d'autant. L'assistance aux spectacles de «*O*», *LOVE* et *Mystère* chute, si bien que les billets sont soldés à 25%,

et même 50% par certains voyagistes. Le dollar canadien, lui, amorce sa remontée.

Trois spectacles permanents sont inaugurés en 2008 en Amérique et en Asie, et trois autres en 2010-2011, sans compter les nouveaux spectacles de tournée, et les spectacles en arène.

En 2010, le Cirque fait sa première incursion sur Broadway, avec *Banana Shpeel*, création au nom tristement prémoniteur, qui dérape et s'attire des critiques dévastatrices. Plusieurs voient là l'origine de la dangereuse spirale qui a sonné le début des déboires du Cirque.

Cinq spectacles ferment leurs portes à Las Vegas, deux en Asie, trois en Amérique. «*On dirait que Guy [Laliberté] s'est désintéressé, ses projets personnels ont pris le dessus et il a laissé l'entreprise aux mains des gestionnaires. On savait tous qu'on s'en allait vers un mur de béton*», déplore un autre ex-cadre.

Si tous requièrent l'anonymat, c'est qu'au Cirque, écorché par une rébellion au tout début de son existence, s'est développée une culture du silence, exacerbée lors de la vague de licenciements. Des ententes de confidentialité sont imposées à certains cadres.

Le Cirque s'est-il lui-même vampirisé en écumant le public américain? «*Ça n'a pas été un problème de revenus, mais de frais de fonctionnement. Ce n'est pas que nos spectacles n'allaient pas bien. Certains ont fermé pour d'autres raisons, comme à Tokyo, où le séisme a entraîné la fermeture de Tokyo Disney, auquel se sont ajoutées la fluctuation du dollar et la crise en général*», affirme Chantal Côté, attachée de presse au CDS.

Un tournant

Chose certaine, récession ou pas, le pari de la croissance à tous crins semble avoir guidé le chef de la direction, Daniel Lamarre. «*Aller à contre-courant peut être payant. Le moment est propice pour poursuivre notre croissance, parce que ces projets nous donneront un avantage concurrentiel considérable. Ce qui nous permet-*

tra en fin de compte d'atteindre notre objectif, soit d'augmenter nos parts de marché», déclarait-il en 2009 à la revue *Commerce*.

La stratégie semble avoir fait chou blanc. Plusieurs observateurs contactés par *Le Devoir* s'étonnent de la confiance dont semble toujours jouir M. Lamarre auprès de Guy Laliberté, grand manitou du cirque trentenaire.

Philippe Ravanans, ex-directeur du marketing chez Euro Disney, juge le repli vécu par le fleuron de l'industrie culturelle inévitable après 30 ans d'expansion effrénée. «*Être passé d'une troupe de rue à une entreprise d'un milliard, c'est une réussite inespérée. Ils ont fait en 20 ans ce que d'autres ont mis 100 ans à réaliser*», souligne ce directeur de la chaire en gestion des industries culturelles de l'Université Columbia, à Chicago.

Condamnée au renouvellement perpétuel, l'industrie du divertissement fait face à une réalité beaucoup plus dure que d'autres secteurs de l'économie, ajoute-t-il. La diversification s'avère souvent la seule issue possible. «*Il y a peut-être un essoufflement, mais cela arrive à un moment où la monétisation des entreprises culturelles est complètement remise en question, comme l'a été l'industrie du disque dans les années 2000. C'est tout l'avenir du spectacle vivant qui est fragilisé.*»

Seule la créativité permettra à l'entreprise de se remettre en mode croissance, pense-t-il. «*Le baiser de la mort pour les entreprises à succès, c'est qu'il est de plus en plus difficile de prendre des risques. Dans les industries créatives, il y a cette tension constante entre la création, qui a la mission de surprendre, et le marketing qui, lui, veut vendre la même formule qui marche. Que le Cirque essaie d'explorer d'autres plateformes est plutôt sain, estime l'ex-haut cadre chez Disney. La difficulté, c'est de jongler constamment avec ces deux impératifs. Pour l'avenir du Cirque du Soleil, ce sera le défi le plus important.*»

Le Devoir

50%

d'escompte sur toutes nos montures à l'achat de verres.

St. Denis & Duluth
514-844-1919

Sherbrooke O & Bishop
514-985-0015

www.georgeslaoun.com

Lauréat de l'édition 2010 des Prix Arts-Affaires de Montréal
CATEGORIE PME

du 2 au 31 janvier

Appelez nous pour
un examen de la vue

**Boutique de Saint-Denis ouvertes
exceptionnellement les dimanches
du solde en janvier (13 h à 17 h)**

**GEORGES
LAOUN
OPTICIEN**

BOXE

SUIVE DE LA PAGE 1

continuer de regarder vers le haut dans une perspective internationale alors que le perdant se retrouvera dans une situation plus problématique; la concurrence dans cette catégorie de poids est féroce.

La pesée officielle

Vendredi se déroulait la pesée officielle dans un hôtel du centre-ville de Montréal, et les deux boxeurs ont fait le poids. Bute a fait osciller la balance à 173,60 livres, tandis que Pascal, devant une foule plutôt acquise à son rival, a tout juste respecté la limite prescrite de 175 lb., ayant dû retirer la tuque qu'il portait à la suite d'un premier échec.

Bien que frondeur dans son langage non verbal, ce dernier a poussé le mutisme jusqu'à poser pour le traditionnel face-à-face avec un morceau de ruban adhésif noir sur la bouche, allusion évidente à d'anciens propos de Bute selon lesquels il allait lui «*fermer la gueule*». Mercredi, Pascal s'était offusqué de ces mots, alléguant que son vis-à-vis lui avait grossièrement manqué de respect. «*Ce sont les animaux qui ont des gueules. Moi, je suis un être humain, j'ai une bouche*», avait-il lancé avant que le Roumain d'origine ne réplique qu'il ne s'agissait là que d'une expression qu'il avait apprise au Québec et qu'il ne cherchait pas l'insulte.

Lundi à l'entraînement, Bute, 33 ans, dont le dossier en carrière est de 31-1-0 avec 24 mises hors de combat et qui fut champion mondial de l'International Boxing Federation chez les super-moyens de 2007 jusqu'à sa défaite aux mains du Britannique Carl Froch en mai 2012, avait confié être gonflé à bloc et il avait promis «*tout un spectacle, un combat spectaculaire*». Au terme de la pesée, il a poursuivi sur la même lancée lors d'une brève rencontre avec les représentants des médias. «*Je me sens très bien, très fort, très confiant, j'ai hâte au combat, a-t-il dit. Croyez-moi, rien*

ne peut m'arrêter, rien, rien, rien. Ça va être une destruction. On va régler ça.» Et il a répété que l'affrontement avec Pascal sera déterminant pour lui: «*Ce combat est très important pour mon futur, le plus important de ma carrière jusqu'à maintenant.*»

De son côté, Pascal, 31 ans, montre un rendement à vie de 28-2-1 avec 17 knock-out. Lui qui réclame depuis longtemps un rendez-vous avec Bute a été champion du monde des moutons du World Boxing Council de 2009 jusqu'à sa défaite contre l'Américain Bernard Hopkins en décembre 2010 à Québec. Son entraîneur Marc Ramsay a fait savoir qu'il pourrait se présenter sur le ring samedi à 190 livres, ce qui ne compromettrait pas pour autant sa rapidité.

Question de rapidité

Cette rapidité pourrait d'ailleurs être l'un des éléments-clés du combat. L'entraîneur de Bute Stéphane Larouche a déjà cherché à entrer dans la tête de Pascal en le qualifiant de «*boxeur de quatre rounds*», façon de dire que celui-ci a tendance à sortir un peu trop fort et à s'épuiser rapidement, ce qui donnerait l'avantage à son protégé si l'affrontement s'étire. Il faudra également surveiller le comportement de Bute, dont on a répété à l'envi qu'il avait été sérieusement ébranlé mentalement par sa défaite contre Froch et qui ne s'est vraiment pas montré convaincant dans le seul duel qu'il a livré depuis, une victoire par décision unanime face au Russe Denis Grachev en novembre 2012.

Il relève du cliché de ce parler de croisée des chemins, mais les deux anciens détenteurs d'une couronne mondiale, qui ont dû composer avec les blessures et ont largement été contraints à l'inactivité ces derniers temps, paraissent réellement en être là. Il s'est dit beaucoup, beaucoup de choses pour créer un peu d'atmosphère, mais la table est maintenant enfin mise pour qu'on s'explique à la régulière, avec les bons vieux poings.

Le Devoir

«*Voilà plusieurs années que l'Agence du revenu sème le vent. Elle récolte maintenant la tempête.*»

M^e Patrick Bédard

RECOURS

SUIVE DE LA PAGE 1

sée, systémique, sans cadre légal ou assise juridique aucune», allègue la requête.

«*Voilà plusieurs années que l'Agence du revenu sème le vent. Elle récolte maintenant la tempête*», a commenté M^e Bédard vendredi. Il lui reste maintenant à prouver sa cause devant un deuxième juge, vraisemblablement à compter de 2015.

Une entente reniée

En janvier 2010, Francis Brisebois s'est placé sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Il devait plus de 10000\$ en impôts impayés. À la suite de négociations, il s'est entendu avec Revenu Québec pour rembourser ses créances en 60 mois.

L'entente entre le débiteur et ses créanciers a été entérinée par le tribunal, comme le prévoit la Loi sur la faillite.

M. Brisebois pouvait enfin sortir la tête de l'eau. En juin 2010, il a même pu obtenir un remboursement d'impôt de 1400\$. Plutôt que de lui envoyer un chèque, l'Agence du revenu a déduit les 1400\$ de sa dette. En 2012, c'est le même scénario, sauf que cette fois, le fisc retranche de sa dette un remboursement de 3500\$.

Selon M^e Bédard, les pratiques du fisc sont contraires à la Loi sur la faillite. Son client ne conteste pas les avis de cotisation qu'il a reçus, ni l'ampleur de sa dette. Il déplore que Revenu Québec ait balayé sous le tapis un règlement de dettes «*négoциé, convenu, accepté et approuvé par le tribunal*».

«*C'est une entente qui devait être respectée, dans la mesure où le tribunal l'a entérinée*», estime M^e Bédard.

La juge Michèle Lacroix y voit un enjeu sérieux, qui mérite d'être étudié dans le cadre d'un recours collectif. «*La faute possible de l'Agence a pu causer à Francis Brisebois certains dommages en le privant des sommes auxquelles il avait droit tout en ne le libérant pas de son obligation de faire les paiements convenus à la proposition*», écrit-elle.

La question centrale, dans ce litige, consiste à déterminer si Revenu Québec peut se rembourser ainsi, après avoir conclu une entente sur les sommes dues et les modalités de paiement, tout en sachant bien que l'entente en question a force de jugement. «*Est-ce un abus de droit?*», s'interroge la juge Lacroix. Il reviendra à un deuxième juge de trancher la question.

Les arguments du fisc

L'avocat de Revenu Québec, Daniel Cantin, n'a pas commenté l'affaire, renvoyant le dossier aux communications de l'agence.

«*Revenu Québec en est à prendre acte de ce jugement. L'étape suivante sera l'audition sur le fond en Cour supérieure, où nous aurons l'occasion de faire valoir nos arguments*», a expliqué sa porte-parole, Geneviève Laurier, dans un bref courriel. Revenu Québec n'a formulé aucun autre commentaire.

Dans ses arguments à la juge Lacroix, Revenu Québec s'appuie sur la Loi sur l'administration fiscale pour justifier ses pratiques. Lorsqu'un contribuable a droit à un remboursement d'impôt, la loi stipule que le remboursement peut être affecté au paiement d'une dette.

Les lois sur la fiscalité et la faillite entrent en conflit direct dans cette affaire. Lorsqu'une proposition d'arrangement avec des créanciers est acceptée par un tribunal, elle acquiert «*une force exécutoire*», souligne la juge Lacroix. «*Elle devient alors le seul lien juridique entre le débiteur et ses créanciers. Toute entente intervenant, indépendamment de la proposition, est contraire à l'ordre public.*»

Ces leçons sont tirées d'un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario, qui a mis un frein à cette pratique utilisée autrefois par l'Agence du revenu du Canada.

Le Conseil des syndics du Québec, un regroupement de quelque 200 membres, appuie sans réserve le recours de M. Brisebois.

«*Pour nous, c'est une question de respect de l'intention de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, qui est de permettre aux gens en difficulté financière de se réhabiliter, en mettant leurs dettes de côté et en se concentrant sur l'avenir*», explique Virginie Comtois, syndique de faillite et porte-parole du Conseil.

Selon M^{me} Comtois, les pratiques de Revenu Québec nuisent aux efforts des débiteurs pour rétablir leur équilibre financier. «*Ça vient toucher leur budget, leurs flux de liquidités. Pour les gens qui ont des difficultés financières, cette cause est très importante*», estime-t-elle.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390